

émancipée

N° 76

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910



TERMINATOR, DE L'ÉCOLE

- Direction et fonctionnement d'école P. 6-7
- Inquiétudes d'Italie P. 24-25
- Grèves pour le climat P. 31

DOSSIER :
GILETS JAUNES :
PREMIÈRES
LEÇONS
P. 12-19

Au revoir Lily !

Un surnom, une personnalité hors norme qui a traversé le siècle, une femme de caractère qui n'a pas attendu les différentes vagues féministes pour s'imposer.

Lily vient de nous quitter.

Son sourire nous manquera, à nous qui partageons ses enthousiasmes, ses indignations qui la révoltaient. Mais elle restera toujours présente dans les pensées et les cœurs de ceux qui l'ont côtoyée, sur les rives militantes de ces cinquante dernières années.

Dans le renouveau post 68 de la tendance, elle fut avec Volo⁽¹⁾, l'un des piliers qui ont cimenté, au delà des débats politiques, des « engueulades » mémorables, la vie de l'École Émancipée.

Née le 5 juillet 1922, l'histoire d'Amélie Bunle est ancrée dans celle du mouvement ouvrier des années 1930. Sa mère, veuve de guerre, s'était mise en ménage avec Jean Zyromski. Cette figure de la gauche socialiste des années 1920-1940, qu'elle a côtoyée pendant toute son enfance et son adolescence, l'a profondément forgée. Zyrom, comme elle l'appelait, dont Le Maitron résume l'engagement par ces mots : « un socialisme prolétarien, révolutionnaire, unitaire et internationaliste ».

Lily a porté les valeurs de son père adoptif toute sa vie. De sa mère, elle hérita le caractère trempé, féministe, sans le dire.

Membre active des « Faucons Rouges⁽²⁾ »

toute son enfance, Lily fut entraînée très tôt dans des activités d'agit-prop qui ont laissé des traces dans son activité militante.

Elle s'impliqua dans le mouvement des Auberges de Jeunesse⁽³⁾ et ce ne fut pas sans résonnance sur l'attention qu'elle mettait à « collectiviser » la vie de notre tendance. Pendant plus de vingt ans, elle organisa les « repas » des collèves de l'ÉE, se démenant pour nous mijoter de si bons petits plats, alors que nous étions près d'une cinquantaine autour des tables du « local ».

Engagée dans la résistance, elle prit des risques considérables pour sortir ses proches du tunnel.

Elle a partagé les engagements trotskystes de Marcel Bleibtreu⁽⁴⁾, pendant la guerre et prit, avec lui, ses distances quand les orientations de l'OCI l'éloignaient trop de ses valeurs.

Devenue instit puis prof de maths de collègue, Lily a renoué avec la vie de la tendance au sein de la FEN et du SNI, après la scission avec les « Lambertos »⁽⁵⁾, les militants de l'OCI qui s'étaient arrogés la représentativité de la tendance.

Lily faisait partie de ces trop rares militant.es qui ne dissociaient pas son engagement politique, ses idées, de son activité pratique. Et quotidienne.

Prof de maths, elle était en lien avec les IREM⁽⁶⁾, dans l'après 68, pour travailler sa pratique pédagogique de professeur de mathématiques.

Elle entraînait les jeunes de la tendance à réfléchir à la forme comme au contenu de notre enseignement.

Avec Volo, elle mit tout en œuvre dans le fonctionnement de notre tendance pour que nos actes quotidiens reflètent nos engagements, n'hésitant pas à railler ces « pseudos révolutionnaires » avec leurs belles paroles, incapables de ranger le local après les réunions !

En 1972, l'équipe responsable de la Tendance revint à Paris.

Lily et Volo, responsable national, n'ont pas ménagé leurs efforts pour redonner son dynamisme à l'ÉE. A cette époque, plus de cinq cent militant.es fréquentaient les semaines estivales de l'ÉE.

Nous passions des heures à confectionner le Bulletin Intérieur, taper les articles, ronéoter chaque page, assembler les feuilles, mettre le bulletin sous pli. La démocratie interne était à ce prix.

Au milieu des années 1970, Lily et Volo proposèrent à la tendance de se doter d'un local coopératif et fonder l'EDMP (Édition et Diffusion de Matériel Pédagogique). Les réunions nationales de l'ÉE se sont tenues là pendant 25 années. La librairie coopérative a permis à tant d'entre nous de pouvoir doter nos écoles d'ouvrages et de matériels à moindre coût.

Mettre ses actes en accord avec ses principes, belle leçon inoubliable.

Lily vécut douloureusement l'éclatement de notre tendance à la fin des années 1990 mais continua de militer à l'EDMP.

Jusqu'à la loi Travail en 2016, je continuais à la croiser dans les manifestations, gardant

intacte sa capacité d'indignation.

A quelques uns⁽⁷⁾, en 2010, nous avons collecté par audio et vidéo, les péripéties de sa vie, la manière dont se sont forgées ses idées et valeurs. Cette tranche d'histoire gagnerait à être retravaillée, publiée et transmise. ●

DANIELLE CZAL



1) Volo (Joseph Volovitch, 1913-2014) était une figure de l'ÉE depuis 1936.

2) Mouvements de jeunesse s'inscrivant dans le sillage des partis sociaux-démocrates et socialistes européens nés dans les années 1932, prenant en charge les enfants et adolescents de huit à seize ans au sein de structures organisées par classes d'âge.

3) Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État à la Jeunesse du Front populaire a permis le développement du réseau des Auberges de Jeunesse en France, relais indispensable à la politique sociale de l'époque.

4) Militant de la gauche socialiste dans la fin des années 1930, puis trotskyste, épousa Lily à la fin de la guerre, en 1946 (1918-2001).

5) A la fin des années 1960, ces sont les militants de l'OCI lambertiste qui assumaient les responsabilités de la Tendance.

6) Les Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques sont nés en 1969, « associant des enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur, pour effectuer en commun des recherches sur l'enseignement des mathématiques et assurer des formations de professeurs s'appuyant fortement sur la recherche ».

7) Daniel Vey, Monique Migneau, Jean Malifaud, Spingsfield Marin et moi-même.



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

► Abonnement individuel et structure syndicale : 33 e.

► Abonnement tarif réduit (revenus inférieurs à 1500 euros) : 22 e.

► Abonnement de soutien : 55 e ou plus...

► Abonnements multiples : ajouter 11 e

par exemplaire supplémentaire.

JE M'ABONNE POUR :

- un an
- deux ans (multiplier par 2 le montant de l'abonnement)

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

► par carte bancaire sur le site de l'ÉE <http://www.ecoleemancipee.org>

► par chèque à l'ordre de : l'École Émancipée c/o Yves Cassuto, 25, rue de la Source 54000 NANCY

Par renouvellement automatique SUR LE SITE !



DIRECTEUR DE PUBLICATION : Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : Claire BORNAIS, Mary DAVID, Bernard DESWARTE, Bruno DUFOUR, Véronique PONVERT, Cécile ROPITEAUX, Denis THOMAS, Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : École Émancipée
CONCEPTION GRAPHIQUE : Eric MONTELLO

IMPRESSION : RIVATON ET COMPAGNIE
177 Allée des Érables, 93 420 Villepinte.

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site : www.ecoleemancipee.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte, e-mail : bernard.deswarte@gmail.com

Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1^{er} mai 2019.

Le n°75 de la revue de janvier février 2019 a été tiré à 1100 exemplaires.

DESSIN DE COUVERTURE : D. R.

SOMMAIRE

p. 2 : Au revoir Lily !

p. 3 : Édito

ÉDUCATION

p. 4 et 5 : Loi Blanquer : une loi contre l'école

p. 6 et 7 : Direction d'école : Blanquer m'a tuer

p. 8 et 9 : Développer les pédagogies critiques

p. 10 : Pôles inclusifs d'accompagnement localisé

p. 11 : 2019, année noire ? Récession et crise financière

DOSSIER : p. 12 à 19

GILETS JAUNES, PREMIÈRES LEÇONS



FÉMINISME

p. 20 et 21 : Tout aussi présentes, moins invisibles !
Femmes chez les Gilets jaunes...

SYNDICALISME

p. 22 et 23 : Militens, une enquête
sur l'engagement enseignant

INTERNATIONAL

p. 24 : Inquiétudes d'Italie

p. 25 : « Buona schola »

HISTOIRE

p. 26 et 27 : Rosa Luxembourg, contre la guerre ! (II)

CULTURE

p. 28 et 29 : Des livres sur le Jazz.

Poèmes contre le racisme. Journal d'une fille-chien

ÉCOLOGIE

p. 30 : Des coquelicots contre les pesticides

p. 31 : Grèves du climat

p. 32 : Palestine, l'inhumanité au jour le jour

Un printemps social !

Lors de la journée d'action interpro du 19 mars, on a vu la Fonction publique commencer à se mobiliser à cette occasion, surtout le milieu enseignant, après des années de désaffection pour ce type de journées. Dans le premier degré, la participation très importante a dépassé les espoirs des syndicats qui y appelaient, et dans le second degré, elle a été plus importante que sur des actions spécifiques récentes.

Quelque chose se passe dans ce milieu qui n'a plus répondu massivement depuis longtemps aux appels à l'action des syndicats et est resté dans son immense majorité au minimum circonspect, voire même vaguement hostile au mouvement des Gilets jaunes (si l'on excepte les militant-es et sympathisant-es de l'ÉE et de Sud Education qu'on y retrouve). Le mouvement des stylos rouges n'a pas non plus insufflé de dynamique d'action massive, hormis l'activité sur les réseaux sociaux qui a fait beaucoup couler d'encre. Mais, en dehors des projets de loi Blanquer et de réforme de la Fonction publique, peut-être que la mise en lumière de questions éminemment politiques posées par le mouvement des GJ, ainsi que les mouvements pour le climat, résumées par le slogan « *Fin du monde, fin du mois, même combat !* » ont joué un rôle dans cette montée inattendue de la participation enseignante ?

Il s'agissait en effet d'un mouvement de contestation sociale, auquel appelaient la CGT, FO et Solidaires (mais pas la CFDT et l'UNSA) rejointes après quelques hésitations par la FSU, lancé sur des bases revendicatives larges, mais ciblant clairement la cohérence politique de l'ensemble des réformes en cours. Il faut maintenant espérer que la dynamique s'amplifie et il importe que la FSU propose des actions pour élargir la mobilisation à l'ensemble de l'Éducation nationale qui compte près de 20 % des effectifs de la Fonction publique tous versants confondus, et près de 50 % des effectifs de la FPE.

En effet, l'idéologie qui sous-tend les mesures touchant actuellement l'Éducation nationale est la même que celle qui guide les autres réformes récentes, en cours ou à venir : assurance-chômage, retraites, etc... Et, ce n'est pas en faisant seulement des mouvements « catégoriels », même massifs et justifiés, contre les réformes dans l'EN ou dans la FP, que le milieu enseignant, ou plus largement celui des fonctionnaires, parviendra à bloquer l'ensemble de ces réformes qui font système ! Seul un mouvement social massif et déterminé aura une chance de stopper le rouleau compresseur ordolibéral « *en marche* ».

C'est à cette prise de conscience qu'il nous travailler à tous niveaux, en particulier dans la FSU, qui traîne un peu trop souvent les pieds pour s'associer à des actions dont « *l'arc d'appelants est trop restreint* » (comprenez : sans la CFDT et l'UNSA) pouvant l'amener à esquiver la cohérence politique des différentes mesures, pour ne pas se couper des tenants du syndicalisme d'accompagnement. Face au coup de pub que se sont offert récemment ces organisations avec leur « *66 propositions pour un pacte social et écologique* », il nous faut plus que jamais convaincre que verdir le néolibéralisme n'est pas ce qui permettra de faire face aux enjeux climatiques. Changeons le système, pas le climat ! ●

CLAIRE BORNAIS

Loi Blanquer : une loi contre l'école

CAPORALISATION
DE L'ÉCOLE

2650 SUPPRESSIONS
DE POSTES DANS LE
SECOND DEGRÉ

BARRIÈRES À
L'UNIVERSITÉ

TRI SOCIAL
AU LYCÉE

MENACES DE
SANCTION CONTRE
LES ENSEIGNANT-ES

PHOTOS : D. R.

Avec le projet de loi pour « *une école de la confiance* », Jean-Michel Blanquer entend graver dans le marbre législatif les déterminants de sa politique éducative, qu'il décline depuis son arrivée au gouvernement. Après les évaluations CP, CE1 et 6^{ème}, la réforme du lycée, Parcoursup, les mesures de cette loi consacrent le resserrement des apprentissages sur les fondamentaux, l'individualisation des parcours et des apprentissages, la mise sous tutelle de l'agir enseignant, la territorialisation du système éducatif. Tout en autorisant des cadeaux à l'enseignement privé et en restreignant la possibilité de formuler des critiques sur la politique éducative menée.

A la première lecture, l'article 1 paraît bien anodin. Mais le document explicatif rend les choses plus claires : « les dispositions de la présente mesure pourront ainsi être invoquées dans le cadre d'affaires disciplinaires concernant des personnels de l'éducation nationale s'étant rendus coupables de faits portant atteinte à la réputation du service public. » Il s'agit, pour Jean-Michel Blanquer, d'offrir un cadre juridique permettant de rappeler à l'ordre les professionnels de l'Éducation nationale qui formuleraient des critiques vis-à-vis de l'état de notre système scolaire ou des politiques menées. Soyons clairs, l'article de loi ne bouleverse pas le cadre légal existant inhérent au statut de fonctionnaire. Mais l'intention est là. Et elle n'a certainement pas échappé à une hiérarchie qui pourra se prévaloir de cette orientation pour faire pression sur des personnels en lutte, ou témoignant de la réalité de leur métier.

À cette pression possible sur les personnels s'ajoutent la suppression du CNESCO et la création du Conseil d'Évaluation de l'École, dont les missions sont transformées et la composition largement

liée au ministre (10 des 14 membres). De fait, il n'y a plus d'instance officielle d'évaluation des politiques éducatives menées, *a fortiori* indépendante du pouvoir, pour témoigner — comme le CNECSCO en son temps — du fait que les politiques menées ces vingt dernières années ont participé de l'augmentation des inégalités scolaires et de leur caractère socialement marqué.

Organiser la ségrégation scolaire

Chacune des mesures avancées par Blanquer entre en effet en cohérence avec celles qui ont conduit la France au titre de championne des inégalités. On trouve dans la loi des dispositions faisant éclater le cadre national de notre système scolaire, et qui, parce qu'elles ouvrent la voie à des adaptations territorialement — et donc socialement — différenciées dans un cadre budgétaire et pédagogique contraint, permettront l'exacerbation de la ségrégation sociale de notre école.

L'article 8 de la loi étend le cadre de l'expérimentation : dérogations possibles à l'organisation pédagogique, à la répartition

des heures d'enseignement, aux procédures d'orientation des élèves, dérogations devant lesquelles l'exigence de mêmes programmes pour toutes et tous risque de faire pâle figure... On voit le spectre d'établissements adaptant leur ambition et leurs missions à des territoires socialement marqués, et ce ne sont pas les élèves issus des classes populaires qui tireront profit d'une telle mesure. C'est aussi un cadre propice à des organismes type « *Agir pour l'école* » dont la proximité avec notre ministre n'est plus à démontrer (cf précédente revue).

Autre mesure qui organise la ségrégation sociale, la possibilité de créer d'une part des Établissements Locaux Publics d'Enseignement des Savoirs Fondamentaux (EPLESF) et d'autre part des Établissements Publics Locaux d'Enseignements Internationaux (EPLI).

Les EPLESF sont les écoles du socle. Ces établissements, dont l'implantation dépendra de la volonté des collectivités locales, rassembleront dans une même unité administrative les élèves de la maternelle à la fin du collège. Les EPLESF consacrent les termes de « *savoirs fonda-*

mentaux », si chers à Jean-Michel Blanquer qui entend par là réduire les apprentissages scolaires aux « lire, écrire, compter, et respecter autrui ». Or, loin de lutter contre les inégalités scolaires, ce resserrement conduit à l'augmentation du poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire : des pans entiers de savoirs n'ont plus leur place dans la scolarité obligatoire, alors qu'ils sont indispensables aux élèves issus-es des classes populaires. Avec les EPLESF, on voit émerger des établissements s'assignant comme seul objectif la fin de la scolarité obligatoire (Bac-3), avec des contenus d'enseignement tronqués. Une école de pauvres, pour les pauvres.

Les EPLEI, eux, sont manifestement les établissements pour les classes sociales favorisées. Ils scolariseront les élèves de la maternelle jusqu'à la fin du lycée, pour préparer l'option internationale du bac et proposer un enseignement en section binationale. Les budgets de ces établissements peuvent être abondés par l'Union européenne ou d'autres organisations internationales, ainsi que par des dons et legs privés, ce qui n'est pas sans rappeler les systèmes anglo-saxons les plus socialement ségrégués.

Les articles portant création des EPLESF et des EPLEI ouvrent juridiquement la porte à deux systèmes scolaires parallèles, aux ambitions différentes et manifestement hiérarchisées, ce qui constitue une rupture tragique avec le long travail d'unification du système scolaire porté à la fin des années 40 par le plan Langevin-Wallon et qui s'est poursuivi dans un élan, certes insuffisant, de démocratisation scolaire jusque dans les années 90.

Mettre sous tutelle les professionnel-les

L'ensemble du texte est marqué par la volonté d'assujettir les personnels de l'Éducation nationale, de les précariser pour en faire les actrices et les acteurs de la vision ségréguative de l'école de notre ministre.

Ainsi le Conseil de l'Évaluation de l'École sera un instrument du développement du pilotage par l'évaluation des enseignant-es

et des établissements, du renforcement du management et des pressions, qu'elles soient hiérarchiques (évaluations) ou du fait de la communauté éducative (auto-évaluation).

Avec les EPLESF, on assiste à un renforcement du poids hiérarchique, en particulier pour les enseignant-es du premier



degré avec le principal du collège comme supérieur, que la logique de mise en concurrence évoquée précédemment rend d'autant plus fort. Ne doutons pas que ces établissements entraîneront des modifications des conditions de travail, des missions, du statut des personnels du premier et second degrés, sans aucun doute vers un « moins-disant ».

La réforme de la formation initiale qui crée les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) dont

les directeurs-trices seront nommé-es par le ministre, fait la part belle aux « savoirs fondamentaux » et ouvre la porte à des formateurs-trices issu-es des milieux économiques, abîmant encore plus un métier qui aura de plus en plus de mal à se définir comme un métier de conception, tourné vers la lutte contre l'échec scolaire.

Notons aussi que l'obligation scolaire à compter de 3 ans, mesure juste, permet un financement des écoles maternelles privées. Et la modification du statut d'AED, permettant à celles et ceux qui se destinent aux concours de l'enseignement de se voir confier des fonctions pédagogiques, d'enseignement ou d'éducation, ce qui conduira à mettre des personnels non formé-es, souvent étudiant-es, en situation de faire classe, et d'instituer la précarité comme voie ordinaire d'entrée dans le métier.

Ce tableau est bien noir. C'est celui d'une loi contre l'école, assujettissant ses personnels, entrant en rupture avec la logique d'unification du système scolaire, mais en parfaite cohérence avec les éléments les plus libéraux des politiques éducatives menées ces dernières années, qui ont conduit à l'augmentation des inégalités scolaires et du poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire. Une loi qui affronte directement l'idée d'une école émancipatrice, porteuse de justice sociale. ●

VÉRONIQUE PONVERT ET
ADRIEN MARTINEZ

UNE ÉCOLE EXSANGUE

Les économies sont-elles les conséquences des réformes ou le but recherché ?

À la rentrée 2019, l'État rogne sur les moyens : avec des CP et CE1 dédoublés en REP au détriment des autres niveaux, car sans moyens afférents, avec des étudiant-es « empêché-es » d'université par le tri imposé par Parcoursup ou par la hausse des frais d'inscription, et partout des effectifs pléthoriques par manque de postes.

Dans le second degré, la situation est dramatique : la saignée - 2 650 suppressions de postes - a pour corollaire la hausse du nombre d'heures supplémentaires et l'imposition d'une deuxième heure (donc l'allongement du temps de travail). Elle entraîne, là encore, une hausse des effectifs, les classes de plus de 30 élèves en collège devenant la norme. L'État racle les fonds de tiroir. Ici les Ulis rendent leur (petite) marge de 3 heures pour le tout inclusion ; l'inclusion est aussi prétexte à la suppression de 6^{ème} SEGPA ailleurs, au mépris de l'enseignement adapté.

En lycée, les classes seront surchargées et l'offre de formation réduite. Les options ne sont pas financées, les spécialités pas implantées partout. Alors que règne un grand flou sur la mise en place de la réforme du lycée, on peut constater les disparités et inégalités. Les mobilisations en décembre, janvier, février sont par endroits massives : les démissions collectives des professeur-es principaux-ales en lycée se multiplient, les actions « lycées morts » aussi.

Direction et fonctionnement d'école

En adoptant le 15 février 2019 l'amendement sur les Établissements Publics Locaux d'Enseignement des savoirs Fondamentaux (EPLSF), établissements inter-degré, c'est un bouleversement de toute la structure de l'école et du collège que les député-es ont approuvé.



Paris, le 24 janvier 2019. Manifestation des professeurs et des lycéens contre la réforme du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer.

Imposée en catimini, cette réorganisation avait pourtant déjà été rejetée à maintes reprises par toute la communauté éducative. Blanquer poursuit sa logique de mise sous tutelle des enseignant-es, de leurs pratiques, resserrant l'étouffement des savoirs, pour lui fondamentaux, et la territorialisation de l'Éducation nationale.

Les EPLSF seront constitués de classes de collège et d'une ou plusieurs écoles du secteur, intégrant ainsi dans une même structure des élèves de la petite section à la troisième. Le/la chef-fe d'établissement exercera à la fois les compétences du principal et celles du directeur d'école. Il/elle sera épaulé-e par un-e chef-fe d'établissement adjoint-e en lien avec le premier degré.

Dans le même temps, les EPLEI, les établissements publics locaux d'enseignement internationaux, (de la maternelle au lycée) sont pérennisés. Avec des enseignements en langue française et étrangère, ils seront réservés à « l'élite intellectuelle et économique » : des élèves issu-es de familles françaises et étrangères tournées vers l'international.

Ces établissements inter-degré entraîneront une rupture dans l'idée d'une même éducation pour tous les élèves, avec des surenchères de politiques locales et propositions de services supplémentaires.

La direction d'école : un vieux débat

Cet amendement s'inscrit dans les préconisations de nombreux rapports et de projets de loi. Pour rappel, les directrices et directeurs sont des enseignant-es inscrit-es sur une liste d'aptitude après

entretien. C'est un pair, sans aucune relation hiérarchique avec l'équipe, également en charge de classe, ce qui lui confère toute la légitimité pédagogique que n'aura jamais un-e chef-fe d'établissement. L'idée de transformer les écoles en établissements publics d'enseignement primaire (EPEP) vient du rapport Thélot. François Fillon, alors ministre de l'Éducation nationale, l'insère dans la loi de 2004. Elle prévoyait que « les établissements publics de coopération inter-communale ou plusieurs communes... ou une commune, peuvent, après avis des conseils d'écoles... et accord de l'autorité académique, mener pour une durée maximum de 5 ans, une expérimentation tendant à créer des EPEP. » Gilles de Robien prend la suite et tente de faire passer le décret d'application en 2006/2007, qui sera retiré face à l'opposition massive de la profession et de tous les syndicats.

En 2010, l'institut Montaigne, proche de J.-M. Blanquer, relance le débat des EPEP. Une seconde tentative échoue en 2011.

En 2015, Mmes Leloup et Caraglia, inspectrices générales, dans un rapport sur les circonscriptions du 1^{er} degré, évoquent l'EPEP comme solution à leurs dysfonctionnements.

Depuis 2017, les rapports se sont multipliés :

► Rapport Cour des comptes 2017 : « Dans le premier degré, associer les directeurs d'école à l'évaluation des enseignants par l'IEN ; donner aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement la responsabilité, dans certaines limites, de moduler la répartition annuelle des heures de service devant la classe en fonction des postes occupés et des besoins des élèves ».

► **Août 2018** : rapport des députées Bazin, Malgras et Rilhac qui souhaitent soulager les directeurs et directrices dans leur charge de travail et créer un statut pour professionnaliser cette fonction. Elles suggèrent que le collège soit à la tête d'un réseau rassemblant les écoles de secteur. Elles demandent la création d'un nouveau corps ainsi que la suppression des écoles maternelles et élémentaires au profit de la création d'écoles primaires.

► **Septembre 2018** : l'OCDE demande un statut, avec un supérieur hiérarchique capable de gérer une école autonome.

► **Octobre 2018** : le rapport Mauhourat et Azéma invite à regrouper les écoles rurales et les collèges dans des écoles du socle.

L'indépendance de l'école en jeu

Avec ces EPLSF, Blanquer vise la continuité écoles primaires/collèges et part du postulat que ces établissements favoriseraient « l'apprentissage et la maîtrise du socle commun de connaissances par les élèves ». Il souhaite également répondre à la demande des directeurs et directrices en manque de reconnaissance. Selon lui, les solutions ne peuvent être uniformes sur tout le territoire. Il évoque des expérimentations, sur la base du volontariat, et sur proposition des collectivités en accord avec la communauté éducative. Dans le texte voté, il est prévu une convention, signée par le préfet et les collectivités locales, après avis de l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation, sans précision : DASEN ? Recteur académique, de région ? Et il s'agit d'un simple avis. Ceux du conseil d'école ou du conseil d'ad-



PHOTO: MARIE ROUGE.

ministration du collège ne sont, eux, même pas mentionnés!

Ces établissements mettront le premier degré sous l'autorité du collège, les écoles primaires disparaîtront tout simplement, n'ayant plus d'existence administrative. Elles y « gagneraient » l'autorité hiérarchique qui, selon le ministère, leur faisait défaut. Comment le ministre peut-il prétendre répondre au souci de reconnaissance des directeurs et directrices en créant des écoles du socle? Les principales et principaux adjoint-es doivent être issus-es du corps de direction. À l'avenir, des passerelles entre directeurs-trices d'école et chef d'établissement seront éventuellement mises en place. Un statut? Mais pour qui? Pour combien? Actuellement, plus de 45 000 collègues exercent des fonctions de direction d'école, alors que l'on compte

seulement 5 300 collèves. Seul-es quelques « privilégié-es » seront « promu-es ». Une des « ambitions » de ce dispositif est évidemment d'opérer une économie budgétaire, par une réduction du nombre de postes de direction, mais aussi, en cas de regroupement d'écoles, par la mutualisation des effectifs, de favoriser la suppression de postes d'enseignant-es par le jeu des moyennes. Et cette économie sera d'ampleur: les écoles de 1 à 4 classes représentent 46,6 % des écoles primaires publiques.

Les équipes

Alors que les directeurs et directrices demandaient plus de reconnaissance et de temps pour effectuer leurs missions, le ministre y met fin! Celles et ceux qui accéderont à la fonction « d'adjoint-e » du chef d'établissement auront une charge de travail majorée, ayant plusieurs écoles sous leur responsabilité. C'est la fin des missions que ces collègues plébiscitaient, à savoir coordonner l'animation d'équipe et être le lien privilégié avec les différents partenaires de l'école.

L'adjoint-e au 1^{er} degré sera comptable de l'application de la politique Blanquer qui s'appuie sur deux fondements: l'évaluation et la performance. Cela accentuera l'individualisation et éclatera les collectifs de travail. Le fonctionnement propre à l'école sera bouleversé: dégradation des relations professionnelles au sein des équipes et avec les partenaires de l'école (parents, commune), remise en cause du

fonctionnement démocratique du conseil des maîtres, fin du rôle d'animateur d'équipe pour le/la directeur-trice adjointe, transformé-e en administrateur et en manager. Un conseil d'administration sera ouvert à la représentation des personnels du 1^{er} degré et des communes/EPCI. Ce C.A. ne remplacera jamais un conseil d'école, d'autant que la représentation de tous les acteurs n'est pas prévue., pas plus que dans le conseil pédagogique ouvert à un-e enseignant-e de chaque niveau de classe, mais pas de chaque école. Ce conseil, réuni par le chef d'établissement risque d'être un outil contre la liberté pédagogique. et de « vampiriser » le conseil écoles/collège et le conseil des maîtres.

Pour le second degré, la mutualisation, à dotation constante, des moyens administratifs et pédagogiques dégradera un peu plus la situation. Les collègues risquent d'être contraint-es de compléter leurs heures de service dans les classes de primaire. Comme cela se fait déjà, et alors que notre ministre s'épanche dans les médias contre l'enseignement des arts ou des langues vivantes par les professeur-es des écoles.

Ce nouveau coup porté à la spécificité du fonctionnement et à l'organisation des écoles est une attaque sans précédent pour le premier degré, avec la remise en cause de son indépendance, de son statut, de la taille des écoles, du tissu scolaire et du maillage territorial, de la liberté pédagogique. Mais cela impacte également toutes les équipes des collèves

(et des lycées avec les EPLEI), qui verront leur fonctionnement modifié, alourdi, les missions de chacun-e modifiées avec la mutualisation des tâches administratives, les échanges de service... Les IEN également verront tout un pan de leurs missions leur échapper. C'est donc bien au niveau fédéral que la bataille est à mener, rapidement, sans tergiverser, avec les organisations syndicales qui refusent cette prétendue école de la confiance sous autorité caporalisante et managériale afin que l'éducation reste nationale. ●

BLANDINE TURKI



PHOTO: D. R.



INTERVIEW DE LAURENCE DE COCK, ENSEIGNANTE D'HISTOIRE-GÉO



PHOTO: D. R.

Laurence De Cock.

Les pédagogies critiques
(sous la direction de Laurence De Cock et Irène Pereira).

► Comment définir les pédagogies critiques ?

Les pédagogies critiques sont une terminologie issue du travail de Paulo Freire dont on trouve les fondements principaux dans son ouvrage fondateur, *Pédagogie des opprimés*. On pourrait les résumer ainsi: il s'agit de travailler en deux temps, d'abord à une conscientisation des rapports de domination en jeu dans telle ou telle interaction sociale ou tel savoir scolaire; ensuite dans une réflexion sur l'annulation de ces rapports de domination dans une perspective égalitaire, inclusive et démocratique. Il faut préciser qu'elles se sont d'abord développées dans le monde latino-américain puisque Paulo Freire exerçait au Brésil, et surtout qu'elles sont nées hors l'école car il s'adressait à des paysans analphabètes. C'est un détail important car cela explique que ces pédagogies étaient dégagées des contraintes de la forme scolaire quand elles se sont formalisées dans les années 1970. Si elles se sont largement développées dans le monde anglo-saxon, elles sont encore peu connues en France, même si des réseaux et des chercheurs et chercheuses s'emploient à les importer de plus en plus. Le travail pionnier d'Irène Pereira est majeur sur ces enjeux. Enfin, les pédagogies critiques sont en constante reformulation et n'échappent pas non plus aux débats internes. Au Brésil, la récupération par le système éducatif a été assez massive dans les années 1980-1990, au point de la vider de sa dimension subversive, même si les assauts actuels contre l'école du nouveau régime Bolsonaro montrent que cette pédagogie n'a pas été entièrement dépolitisée. La définition n'en est donc pas totalement figée.

► **Quels liens, quelles différences, quelles alliances possibles avec les mouvements de l'éducation nouvelle ou de l'éducation populaire qui ont en France porté l'idée d'émancipation ?**

Les mouvements dits d'éducation nouvelle sont protéiformes. Si l'on devait

Développer les péd



PHOTO: D. R.

dégager un dénominateur commun, il faudrait partir de leur rapport individuel à l'élève envisagé comme un individu devant être accompagné, grâce à une pédagogie active, dans son épanouissement, ce pour une démocratisation entendue comme la compensation de handicaps sociaux, culturels et même psychologiques. Ce qui différencie en revanche les très nombreux mouvements ou groupes issus de l'éducation nouvelle me semble être leur rapport au collectif et au politique. Ainsi, l'éducation nouvelle peut s'étendre de l'expérience ultra sélective et élitiste de l'école des Roches, à la pédagogie prolétaire d'un Célestin Freinet, en passant par la très catholique Maria Montessori peu soucieuse de ses compromissions, au départ, avec le régime fasciste. Ce rapport au politique est d'ailleurs ce qui a engendré des conflits internes importants. On comprend bien que nos pédagogies critiques ne sont pas comparables aux pédagogies actives qui ne se soucient guère de la question de la transformation sociale, et donc qui n'envisagent l'émancipation que d'un point de vue individuel. Une définition que ne rejetterait pas les plus libéraux d'aujourd'hui confondant l'émancipation et la libre entreprise de soi, comme le montre Jean-Yves Mas dans notre ouvrage. En revanche, on associe volontiers

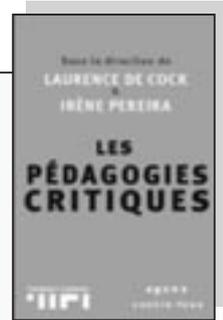
Freinet aux pédagogies critiques dans la mesure où son travail pose la question des solidarités internes à la classe mais aussi inter-classes et internationales, et dans la mesure où il a toujours assumé la dimension engagée, et résolument à gauche, de son travail de pédagogue. Gautier Tolini, dans le livre, met donc en regard Paulo Freire et Célestin Freinet.



PHOTO: LIRE ET FAIRE LIRE

GEOGRAPHIE, DOCTEURE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

agologies critiques



C'est tout de même un peu différent avec l'éducation populaire qui, comme son nom l'indique s'adresse prioritairement aux catégories qui n'ont pas facilement accès à la culture savante, pour des raisons sociales. Là encore, on peinerait à définir unanimement ce que recouvre cette terminologie d'éducation populaire, mais enfin, dans notre livre, l'article d'Adeline Lepinay montre bien en quoi les expériences d'éducation populaire sont susceptibles de se rapprocher de ce que prônent les pédagogies critiques. Le *community organizing*, très développé aux États-Unis dans les quartiers populaires, montre à quel point ce sont des expériences fécondes d'émancipation.

► **Tu développes dans le livre ce que pourrait être un enseignement de l'histoire qui relèverait les enjeux du traitement des dominations de classe, de race et de genre. Pourrais-tu nous en dire quelques mots ?**

Dans le livre, je prends essentiellement l'exemple de l'enseignement du fait colonial et je fais un petit pas de côté en me situant en amont des pratiques pédagogiques, c'est-à-dire au niveau des programmes, pour montrer le caractère construit du savoir scolaire, en l'occurrence, sur la question coloniale. Mon idée est la suivante: il s'agit d'un thème sensible parce qu'il interroge les contradictions du modèle républicain, donc de l'école républicaine. On pourrait résumer la contradiction de la façon suivante: Comment la devise « *liberté, égalité, fraternité* » a-t-elle pu justifier des crimes coloniaux allant jusqu'à la torture légale? Or il y a aujourd'hui un double discours sur l'enseignement du fait colonial. Le premier consiste à accuser l'école d'occultation volontaire, quand le second prétend au contraire que l'enseignement de l'histoire est entièrement dévolu à la « *repentance* », à une sorte de « *câlinothérapie* » vis-à-vis des « *nouveaux damnés de la terre* » (je cite) que seraient les immigrés postcoloniaux. Je montre pour ma part que ces deux discours sont des allégations et que l'école produit son propre récit sur le fait colonial en combinant plusieurs contingences: la prise en compte de la pluralité culturelle dans les classes, l'écoute des différentes demandes de reconnaissance de la part de ces publics, le moteur d'intégration qui sous-tend l'école républicaine, et son « *indifférence aux différences* », et encore plus aux questions raciales, par souci d'universalisme. Ce faisant, l'enseignement du fait colonial, et plus généralement l'institution scolaire, se trouvent en tension entre des injonctions contradictoires. Plutôt frileuse, elle y répond par un souci de fausse neutralité consistant à

traiter tous les aspects de la question pour ne fâcher personne. On observe ainsi, sur les questions vives en général, des phénomènes de mise en équivalence, voire de symétrie entre victimes et bourreaux qui produisent une dépolitisation. Il y a un exemple récent assez emblématique. Un exercice à trou donné en primaire a été médiatiquement épinglé. Le ou la collègue y vantait les mérites de la colonisation: des routes, des écoles, des hôpitaux. Cris d'orfraie, lynchage sur les réseaux sociaux, de nombreuses organisations ont crié au racisme et au révisionnisme. Or, quelle a été la réponse de l'académie? Elle a précisé que l'exercice d'avant pointait les violences coloniales... On est exactement dans le schéma que je décris: un collègue, sans doute non formé, peu féru d'histoire (le moins qu'on puisse dire), donne un exercice catastrophique et délétère certes, mais après avoir rappelé les « aspects négatifs ». C'est typiquement le genre d'écueils dans lesquels nous met cette frilosité de l'institution couplée à l'absence de formation. De la sorte, « vendre la mèche », comme je le fais dans cet article, sur les coulisses de construction des programmes donne à voir les tensions inhérentes à la production des savoirs scolaires et les rapports de force internes. En ce sens, on prépare une pédagogie de l'histoire dont le potentiel critique jaillira de la mise à jour rationnelle, et non idéologique, des logiques de production des savoirs.

Quant à la pédagogie féministe et aux questions de genre, un article leur est consacré par le collectif Traces.

La pédagogie critique permet de travailler ces questions de domination sous une forme intersectionnelle, c'est certain. Ce faisant, elle dépasse les tensions de l'institution rétive aux concepts trop subversifs pour l'ordre (le genre, la race).

► **À l'heure où Jean-Michel Blanquer entend renforcer la mise sous tutelle de l'agir enseignant et réduire les apprentissages aux savoirs dits fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui), en quoi les pédagogies critiques constituent un outil large de résistance? Et comment faire pour qu'elles soient une ressource large ?**

C'est toute la saveur des pédagogies critiques que de partir des « failles » de l'institution pour travailler, sans pour autant s'opposer frontalement, ce que refuseraient trop de collègues. Par exemple, le Code de l'éducation insiste bien sur la nécessité de lutter pour l'égalité et contre les discriminations. C'est l'occasion d'expérimenter des choses en mobilisant des pratiques et des contenus qui relèvent des pédagogies critiques. Surtout, les pédagogies critiques donnent un cap, un sens et des finalités à notre métier. Elles redonnent un peu de saveur là où, en effet, on tente de nous cantonner à des rôles d'exécutant-es et ça, c'est très précieuse. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
ADRIEN MARTINEZ

À propos des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé

Sous couvert d'une gestion au plus près du terrain, le gouvernement entend poursuivre sa politique d'économies en matière d'inclusion par la mise en place des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL).

J-M. Blanquer a annoncé le 18 juillet 2018 la mise en place des PIAL, avec plusieurs expérimentations par académie. Comme ses prédécesseur-es, au prétexte de l'école inclusive inscrite dans la loi de refondation Peillon, il souhaite une nouvelle logique de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Le 14 février 2019, dans la loi « pour une école de la confiance » ou plutôt de la défiance, Blanquer consacre dans le Code de l'éducation « la création des PIAL, expérimentés depuis la rentrée 2018 dans toutes les académies ». Ils seront déployés dans tous les collèges avec ULIS à la rentrée 2019. Ceux-ci « coordonneront les moyens humains dédiés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap au sein des écoles et établissements de l'enseignement public et privé sous contrat ». Le PIAL fait le choix de déplacer « le focus de la compensation vers celui de l'organisation pédagogique » en renforçant le poids du projet d'établissement et en annonçant une présence plus forte des accompagnant-es des élèves en situation de handicap (AESH).

Le déplacement de la compensation est une menace pour les décisions prises en équipes pluriprofessionnelles après l'avis de la MDPH. Sous couvert d'inclusion, l'élève serait à temps plein à l'école, au collège ou au lycée, et ce, quel que soit son handicap. Les temps partagés entre établissements et services médico-sociaux (ESMS) et établissements scolaires seront limités voire supprimés. Les objectifs concernant l'externalisation des unités d'enseignement concernent 50 % des élèves scolarisés en ESMS pour la rentrée 2020 et 80 % en 2022.

Concurrence et mise sous tutelle

Une fois encore, un ministre – avec le ministère de la Santé – souhaite faire de l'école son propre recours au détriment d'une scolarisation réussie pour l'élève en situation de handicap, d'une classe apaisée avec de bonnes conditions de travail et d'apprentissages.



Grève du 19 mars contre la loi Blanquer: AESH et parents mobilisés pour défendre l'inclusion scolaire.

sommes très loin d'une amélioration de leurs conditions de travail.

Les PIAL sont donc une mauvaise réponse à la question de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Ils permettent de s'attaquer encore plus aux enseignant-es de l'adaptation et de la spécialisation scolaires. Les postes de professeur-es des écoles en établissements n'ont plus de raison d'être. Les collègues dans les classes ordinaires auront, à temps plein, les élèves alors que l'absence de formation continue et de moyens rend alors la gestion de la classe difficile, voire insupportable, malgré le travail effectué et la volonté d'adapter les apprentissages. Depuis la loi Peillon, sous couvert d'inclusion, les enseignements adaptés et spécialisés sont devenus les variables d'ajustement des politiques éducatives. Nous devons nous opposer collectivement à cette dérive et renforcer ces enseignements qui permettent une scolarisation de qualité pour des élèves qui ont besoin de pédagogie adaptée.

Quelles solutions pour une scolarisation réussie ?

Une scolarisation réussie des élèves en situation de handicap passe aussi par les enseignant-es spécialisé-es, leurs savoir-faire et leur professionnalité. Les équipes pluriprofessionnelles et la diversité des prises en charge (établissements, structures, dispositifs) doivent être conservées.

La réussite se situe aussi dans une formation spécialisée de toutes les intervenant-es, qui renforce la pratique pédagogique et la spécialisation, plutôt que dans un CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive) fourre-tout éloigné des réalités de terrain.

Elle passe aussi par une baisse drastique des effectifs par classe permettant aux enseignant-es de travailler sereinement, ainsi que par des temps de concertation et de préparation clairement définis. Enfin, le rôle des AESH dans la scolarisation des élèves doit être reconnu: création d'un véritable métier, un statut de la Fonction publique, une amélioration des conditions de travail et de salaire et une réelle formation professionnelle. ●

BERNARD VALIN

2019, année noire?

Récession et crise financière

Les dernières prévisions de l'OCDE – organisation internationale qui réunit les experts des pays riches – sont orientées à la baisse. La croissance mondiale serait de 3,3 % – au lieu de 3,8 % précédemment – si celle des États-Unis se maintient à son niveau tandis que la zone euro enregistrerait une hausse de 1 % seulement.



PHOTO: D. R.

La zone euro serait la plus bousculée. L'Italie se trouve déjà en récession. La France ferait exception avec 1,3 % grâce à l'action des « Gilets jaunes » qui a permis de débloquer des augmentations de revenus pour les plus démunis, permettant une faible hausse de la consommation des ménages. L'économie allemande, la plus importante de la zone, ne connaîtrait que 0,7 % de croissance en fonction de sa dépendance aux évolutions du commerce mondial. Les échanges mondiaux ont régressé à la fin de l'année 2018, un indicateur à la fois de la montée des protectionnismes et la prégnance de la surproduction, la production mondiale augmentant plus rapidement que les capacités d'absorption du marché final.

L'incertitude s'installe. Pour l'Union Européenne, elle est renforcée par le Brexit. La sortie de la Grande-Bretagne n'a pas été prévue. Personne ne sait quelles en seront les conséquences. Pour le commerce mondial, c'est une mauvaise nouvelle. Géopolitiquement, c'est un changement brutal.

Désormais le commerce mondial est tributaire à la fois des États-Unis et de la Chine. Ce dernier pays connaît un ralentissement de la croissance prononcé avec son cortège, étrange pour la Chine, de mon-

tée du chômage – le gouvernement avoue 5,5 % – et de désindustrialisation. Son modèle économique est en train de changer, mais elle reste tributaire de ses exportations. Lorsque, comme c'est le cas en février 2019, ses exportations baissent de plus de 20 % sur un an, ce sont les Bourses qui chutent, indiquant la poursuite de la crise financière. Les négociations commerciales actuelles, voulues par les États-Unis, accentuent l'incertitude et les risques d'un krach financier qui viendrait transformer la faiblesse de la croissance en récession profonde.

Une nouvelle donne intégrée par la BCE

Sa politique monétaire, dans le sillage de la FED (la Réserve fédérale américaine), a changé. Le *quantitative easing*, le rachat d'obligations d'État et de grandes entreprises, s'est arrêté en décembre 2018, mais elle conserve des taux d'intérêt très bas, un de ses taux directeurs est à 0 %. Mario Draghi a aussi annoncé des prêts à deux ans aux banques pour leur permettre de résister à des taux d'intérêt faibles qui amenuisent leurs bénéfices et pourraient entraîner des faillites. Ces prêts de la BCE sont aussi des

armes préventives contre la possibilité des faillites d'entreprise incapable de faire face à la montée de leur endettement, au service de leurs dettes. Les faibles taux d'intérêt, quelquefois négatifs, se sont traduits, depuis 2017, par une augmentation hors de proportion de la dette privée à des fins de spéculations devant la montée du cours des actions. Ces « prêts géants » ont comme but de maintenir des taux d'intérêt faibles pour le refinancement des dettes des entreprises.

Pour 2018, les entreprises du CAC40 ont enregistré des profits importants, une des causes de la remontée des cours des Bourses depuis l'« Octobre noir » 2018. La destination de ces profits est improductive. Ils servent notamment à racheter les actions de sa propre entreprise – soit une destruction de capital – pour faire artificiellement monter les cours. 2018 a été une grande année pour cette pratique. Le lien profit/investissement est brisé. En 2018, les « *hedge funds* », des fonds spéculatifs, connaissent une baisse de leur rendement, un indicateur de la crise financière. L'appétence des investisseurs financiers pour les émissions de dette publique – des États-Unis au Qatar – est un autre symptôme de cette crise latente.

Des gouvernements atones

Les politiques économiques ne changent pourtant pas. Comme si les gouvernements voulaient ignorer la réalité. Poursuivre dans la voie des politiques d'austérité ne pourra qu'aviver la surproduction et la récession. Dans ce tsunami d'incertitude, une étincelle peut provoquer une crise de plus grande ampleur que les précédentes. Tous les ingrédients sont présents.

Depuis l'entrée dans la crise systémique en 2007/2008, il est visible que les modèles industriels, celui de l'Allemagne comme des États-Unis ou de la Chine, se révèlent inadaptés aux évolutions rapides de la révolution scientifique et technique, des modes de consommation et des nécessités de la lutte contre les mutations climatiques et la crise écologique. Les réponses ne peuvent être seulement conjoncturelles. ●

NICOLAS BÉNIÈS

UN ENJEU POUR LE MOUVEMENT SOCIAL

Acte 19... Cela fait maintenant plus de 18 semaines que la mobilisation des Gilets jaunes occupe l'actualité sociale du week-end, après avoir pendant plusieurs semaines de novembre et décembre, chaque jour, marqué notre quotidien. Commencée sur les ronds points routiers, des lieux inhabituels pour nous syndicalistes, mais en harmonie avec le signe de reconnaissance porté partout, elle s'est déplacée vers des lieux de pouvoirs dans les villes, face à l'absence de réponse du gouvernement. Et même là, beaucoup de radicalité en rupture avec nos habitudes syndicales, dans les parcours, les objectifs, les formes de défilés, la volonté de ne pas céder face à la répression policière...

Il est vrai, et là encore étonnement de syndicalistes, que ce mouvement s'est peu focalisé sur les « détenteurs » ou les lieux de richesse (les patrons, le MEDEF, les banques) et a plus ciblé les « détenteurs » de pouvoir politique, sans doute parce que ces derniers protégeaient les premiers, pourtant principaux responsables des inégalités dénoncées par les Gilets jaunes, confronté-es aux transformations que le néolibéralisme a imposées dans toutes les dimensions de la vie quotidienne (au travail ou à son absence, dans l'habitat et son environnement, les transports, les services publi, etc.).

Une « nouveauté » a été le déferlement de violences de la part de l'État. Une façon de signifier à tout le monde (au-delà des manifestant-es malheureusement concerné-es) qu'aujourd'hui, le libéralisme ne tolère aucune opposition à son idéologie et à la mise en place de ses politiques et qu'il s'en donne les moyens les plus coercitifs. Il en est fini, pour lui, des « compromis sociaux » à la sauce « démocrate chrétienne » ou « sociale-démocrate ». Ce qui se passe dans le monde avec Bolsonaro, Trump, Erdogan, Xi Jinping, Poutine, n'est pas « que pour les autres »...

Alors, jacquerie, révolte, révolution ? Certes, le mouvement est vu souvent comme ancré dans des zones rurales ou périphériques et pas dans les grands centres urbains. Mais c'est plus de zones « péri urbaines » (d'où le poids de l'utilisation de la voiture) dont il faut parler alors que 92 % de la population française vit sous l'influence de la ville, avec toutes les contradictions portées par le néolibéralisme. Parti d'exigences sociales ancrées dans des inégalités fortes (pouvoir d'achat fragilisé, injustice fiscale), et vécues comme telles, le mouvement a très rapidement intégré comme question centrale la démocratie



au sens premier du « pouvoir aux citoyen-nés ». C'est le sens de l'exigence du Référendum d'initiative citoyenne, façon d'exprimer une aspiration à un processus de décision maîtrisé par le peuple.

Cela donne un aspect révolutionnaire à ce mouvement populaire que les élites de toutes sortes ont conspué et haï dès le départ et que le gouvernement a voulu casser physiquement. Révolutionnaire est son absence de structuration classique, sans dirigeant-es reconnu-es, s'auto-organisant autour des ronds points et utilisant les réseaux sociaux comme vecteurs principaux de communication et de mobilisation. Révolutionnaire aussi est l'exigence de « démission de Macron » car posant la question du pouvoir en dehors des voies électorales ou parlementaires, avec un président érigé en monarque absolu et des symboles renvoyant à la Révolution française.

Cela ne veut pas dire que cette dynamique ne génère que des choses « progressistes ». Il est clair que la faiblesse de l'écho, dans la société, de projets d'émancipation sociale pèse négativement, d'autant que l'extrême droite rôde, même si ses idées les plus réactionnaires





PHOTO: D. R.

n'apparaissent que marginalement dans la mobilisation.

Dans le même temps, force est de constater que, si le mouvement a été radical dans son expression, ses exigences et fortement soutenu dans le reste de la population, sa massivité dans la rue était très loin des grandes manifestations populaires que notre pays a connues dans le passé. Comme si des « jonctions » n'arrivaient pas à se faire avec d'autres parties des couches populaires: les salarié-es des moyennes et grandes entreprises, les habitant-es des quartiers populaires urbains, beaucoup aussi les « sans-emploi » ou les précarisé-es à l'extrême.

La composition sociale de ce mouvement agit un peu comme le revers de ce que structure encore le mouvement syndical. Des couches populaires qui ne sont pas dans le standing habituel des implantations syndicales (à cause des restructurations du salariat) ou bien ont abandonné un syndicalisme qui ne parvenait pas/plus à prendre en compte leurs aspirations. Du coup, alors qu'on est en plein renouveau d'une lutte de classes où, sous les coups du libéralisme, les opprimé-es étaient sur la défensive et où, pendant plusieurs semaines, ce sont les puissants qui l'ont été, les syndicats, dans leur ensemble au début, ont eu une attitude hostile à un mouvement jugé corporatiste, poujadiste, voire manipulé par l'extrême droite. Une cécité qui les a conduits (sauf Solidaires) le 6 décembre à un communiqué

scandaleux appuyant les ronds de jambes du gouvernement et surtout, dénonçant « toutes formes de violence dans l'expression des revendications » en faisant silence sur l'arsenal répressif et extrêmement violent déployé par le pouvoir contre les manifestant-es chaque samedi.

Heureusement, sous les prises de position et les engagements de plus en plus nombreux de structures syndicales, notamment après la « révélation » de l'ampleur de ce qu'avaient pu obtenir les GJ le 10 décembre et qu'aucune mobilisation syndicale n'avait approché en termes de résultats (et ce même si cela ne correspond pas au « cœur » des exigences de la mobilisation), les choses ont bougé. Pour le syndicalisme de transformation sociale, il y a maintenant une vraie volonté de convergences avec la compréhension que les revendications sont les mêmes et que la dynamique doit se renforcer ensemble pour mettre à mal les politiques libérales.

Pour un mouvement syndical affaibli, mais pas (encore ?) hors-jeu, il est nécessaire de bien prendre la mesure de cet enjeu fondamental pour l'avenir des luttes sociales et de sa propre survie. ●

LAURENT ZAPPI



PHOTO: D. R.

UN MOUVEMENT DÉCONCERTANT

Les mots de mécontentement, de colère, de grogne, sont des paravents qui empêchent de saisir les raisons de la mobilisation. Tout l'enjeu est de trouver une explication au mouvement qui embrasse à la fois sa forme (sa décentralisation, sa radicalité) et son fond (les revendications).

On en sait peu sur la manière dont une liste de 42 revendications a été diffusée. Elles possèdent quelques traits qui ont déjà été relevés. Cette liste, qualifiée de « magma de revendications hétéroclite », me semble au contraire profondément cohérente; elle s'ancre dans ce que l'on peut appeler l'économie morale des classes populaires.

L'économie morale des Gilets Jaunes

Le concept d'économie morale a été développé par l'historien E. P. Thompson pour désigner un phénomène fondamental dans les mobilisations populaires au XVIII^e siècle. Celles-ci faisaient appel à des conceptions largement partagées sur ce que devait être un bon fonctionnement, au sens moral, de l'économie: le prix des marchandises ne devait pas être excessif par rapport à leur coût de production, des normes de réciprocité plutôt que le jeu du marché devaient régler les échanges, etc. Et lorsque ces normes non écrites se trouvaient bafouées ou menacées par l'extension des règles du marché, le peuple se sentait tout à fait dans son droit en se révoltant, souvent à l'initiative de femmes.

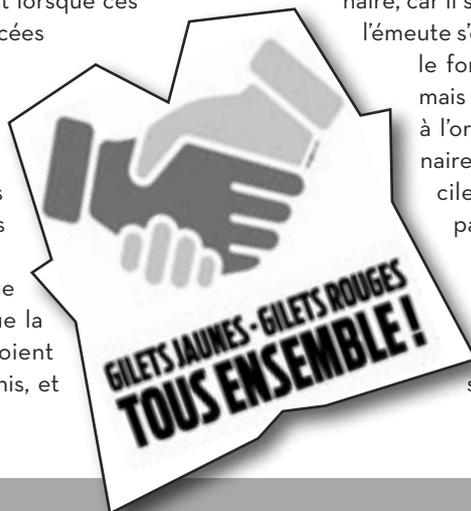
La résonance avec le mouvement des gilets jaunes est frappante. Leur liste de revendications sociales est la formulation de principes économiques essentiellement moraux: il est impératif que les plus fragiles (SDF, handicapé-es...) soient protégé-es, que les salarié-es soient correctement rémunéré-es, que la solidarité fonctionne, que les services publics soient assurés, que les fraudeur-euses fiscaux soient punis, et

que chacun contribue selon ses moyens, ce que résume parfaitement cette formule « que les GROS payent GROS et que les petits payent petit ».

L'émeute ne vient donc pas de nulle part, d'un simple mécontentement, ou d'une *agency*⁽¹⁾ populaire indéterminée qui se serait mise spontanément en mouvement: elle est le résultat d'une agression du pouvoir. Le président de la République, censé représenter le peuple français, est devenu l'incarnation de cette trahison. Au lieu d'être le protecteur de l'économie morale, E. Macron n'a eu de cesse de la malmenager, jusqu'à devenir le représentant par excellence des forces qui s'opposent à cette économie morale, c'est-à-dire du capitalisme.

L'économie morale et l'émancipation

Les révoltes fondées sur l'économie morale ne se transforment pas nécessairement en mouvement révolutionnaire, car il suffit que le pacte soit restauré pour que l'émeute s'éteigne. Elle bouleverse temporairement le fonctionnement habituel des institutions, mais ce qu'elle vise, c'est avant tout un retour à l'ordre, pas une transformation révolutionnaire. Il y a là quelque chose de parfois difficile à entendre et à formuler: ce n'est pas parce qu'un mouvement est authentiquement populaire, ancré dans les croyances les plus communément partagées par la grande majorité, qu'il est émancipateur. Il n'est pas tant le signe d'une révolution que d'un sursaut,



face à un véritable délabrement des institutions du gouvernement représentatif et à l'étendue du désert politique qui s'est installé depuis des décennies. Qu'il ait fallu attendre que le pacte implicite qui lie gouvernant-es et gouverné-es soit rompu pour qu'il y ait un tel mouvement, alors que depuis des décennies le pouvoir nous matraque de politiques sécuritaires et antisociales, montre bien que les capacités de mobilisation des forces syndicales et politiques se sont réduites à peau de chagrin, ou que les formes que leurs mobilisations empruntent les ont mises dans un état de totale impuissance.

Et la démocratie

Le mouvement des Gilets jaunes porte aussi cette vieille question de la démocratie. Pourquoi, au fond, faudrait-il que ce soit toujours les mêmes qui décident, ces professionnels de la politique, au langage en bois, aux jeux obscurs et au mépris du peuple affiché? Refleurissent alors, à côté des revendications de justice économique, les propositions de justice politique: contre les privilèges des élu-es, pour un contrôle étroit par le peuple, et surtout pour le référendum d'initiative citoyenne (RIC).

Les débats autour du RIC sont révélateurs d'un affrontement, présent depuis le début du mouvement, mais qui a ses racines dans une histoire bien plus longue, entre deux conceptions de la politique. L'une, la politique partisane, est centrée sur la compétition électorale entre professionnel-les du champ politique pour accéder au pouvoir. L'autre, mise sur le devant de la scène par le mouvement des GJ, peut être qualifiée de citoyenniste. Elle repose sur la revendication d'une déprofessionnalisation de la politique, au profit d'une participation directe des citoyen-nes. Le peuple, ici, est un peuple considéré comme uni, sans divisions partisans, sans idéologies, une addition d'individus libres dont on va pouvoir recueillir la volonté par un dispositif simple, en leur posant une question. Il s'agit d'une politique du consensus, avec d'un côté les citoyen-nes et leur bon sens, et de l'autre les élites déconnectées, souvent corrompues, surpayées et privilégiées.

Et de même que l'on ne peut comprendre les Gilets jaunes avec les seuls outils d'analyse de la politique professionnelle (sont-ils de droite ou de gauche?), un-e citoyenniste n'accorde guère d'importance aux engagements politiques partisans. Qu'importe à Chouard que Soral soit d'extrême droite, puisqu'il se dit contre le système oligarchique et qu'il partage ses vidéos? Qu'importent aux Gilets jaunes que la « quenelle » soit un signe de ralliement antisémite si ça peut signifier l'opposition au système? Bien sûr, les militant-es d'extrême droite qui participent au mouvement savent très bien ce qu'ils et elles font et politisent leur action dans un sens partisan; mais ce n'est pas nécessairement le cas des Gilets jaunes qui observent ces actions et peuvent tout simplement ne pas y voir de problème. La conception citoyenniste de la politique, par son refus principal des schémas de la politique partisane, n'est pas seulement ouverte à la « récupération », terme clé de la politique des partis: elle cherche à

être reprise, diffusée, réappropriée, par qui que ce soit. En cela, elle est bien plus ouverte que la politique partisane, elle n'a pas de coût d'entrée, pas de langage spécifique à manier, pas de jeu à saisir – elle est, disons le mot, éminemment démocratique.

La démocratie contre l'oligarchie

Le mouvement des GJ puise sa force dans la revendication démocratique; la politique citoyenniste entend, par le référendum, donner le pouvoir à *n'importe qui*, c'est-à-dire à tout le monde à égalité. Face à ce mouvement citoyenniste, qui ira défendre la vieille politique, celle des partis et des élu-es? Une politique partisane déjà fortement affaiblie. Et vu du dehors du monde des professionnel-les, il n'y a plus, depuis longtemps, de différence significative entre la droite et la gauche, qu'il s'agisse de l'origine sociale des candidat-es ou de la nature des politiques menées.

À cette neutralisation du conflit politique s'ajoute le dépérissement des partis comme moyens d'inclusion de la masse des citoyen-nes dans la politique partisane: le nombre d'adhérent-es des partis ne cesse de chuter, comme celui des syndicats ou de tous les outils habituels (comme la presse militante) de socialisation à la politique partisane.

Il s'agit alors de sauver ce qui, dans la politique partisane, est nécessaire à la démocratie, et que la politique citoyenniste oublie: son organisation durable de la division du corps politique. Cette division est nécessaire car sans elle, les antagonismes qui traversent la société ne trouvent pas d'expression, de mise en visibilité. Il est significatif que le mouvement des GJ, dans ses revendications, ne donne rien à voir de ces antagonismes, qu'il s'agisse des rapports de genre, de race, ou même de classe, la question de la production des inégalités et du rapport salarial étant absente, au profit de revendications consensuelles d'économie morale.

Certes, ils proposent une démocratisation face à la monopolisation du pouvoir par une caste. En ce sens, on peut reconnaître et appuyer les innovations que le mouvement propose. Mais cette démocratisation met en jeu le peuple contre les gouvernants, au risque de l'oubli complet d'une autre figure démocratique, celle du peuple contre lui-même. Et au risque de faire le jeu du néolibéralisme, dont les citoyennistes partagent le refus des idéologies et de la politique partisane.

Face à cette opposition entre une conception partisane professionnalisée et une conception citoyenniste consensuelle de la politique, une autre voie existe: chercher à déprofessionnaliser la politique sans en éliminer le caractère conflictuel, c'est-à-dire de démocratiser le *dissensus*. La nouvelle politique émancipatrice qui reste à inventer devrait s'appuyer sur la visibilité de l'ensemble des rapports de domination, sans hiérarchisation et en restant ouvert et réactif aux nouveaux antagonismes qui ne manqueront de se faire jour. ●

SAMUEL HAYAT, CHARGÉ DE RECHERCHE AU CNRS.

1) Capacité à agir au-delà des déterminismes, à se conformer, mais aussi à résister.

Face à la demande d'égalité portée par le mouvement des gilets jaunes, le pouvoir a allumé un contre-feu. Si le spectacle organisé depuis l'Élysée fut qualifié de « Grand débat national », les termes de celui-ci étaient extrêmement prédéfinis. Il était par exemple demandé « pour quelles politiques publiques seriez-vous prêt à payer plus d'impôts ? ». On évacuait ainsi la question de la fiscalité des

C'est justement celle que le gouvernement s'apprête à réduire de nouveau - alors qu'une des revendications des gilets jaunes était « que les gros (Macdo, Google, Amazon, Carrefour...) payent beaucoup et que les petits (artisans, Tpe Pme) payent peu », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque de multiples dispositifs permettent aux grands groupes de minorer considérablement leurs bénéfices imposables. De même, la question de la lutte contre la fraude fiscale ne pouvait pas être abordée. Celle du bien-fondé du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) non plus, alors même qu'aucun rapport n'ose aujourd'hui prétendre que ce dispositif, très coûteux, serait efficace. Enfin, même en se limitant à la fiscalité des ménages, la question était posée de façon absurde car un individu ne décide pas de ce qu'il est prêt à payer indépendamment de ce qu'il se passe dans la société. Au contraire: ce que je suis prêt à payer dépend de la répartition de l'impôt dans la société.

Le consentement à l'impôt est inscrit dans l'article 14 de la Déclaration de 1789. « Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée ». Ces conditions sont aujourd'hui réunies. N'importe quel citoyen ne peut voter, suivre les débats parlementaires ou en lire les comptes rendus, connaître le vote des députés, accéder à la loi de finances. Pourtant le consentement fait défaut. Pourquoi ?

Le néolibéralisme mine le consentement à l'impôt

L'exaspération vis-à-vis de l'injustice fiscale est plus forte parmi les classes populaires qu'au sommet de la hiérarchie sociale, comme le montrent les travaux du sociologue Alexis Spire ⁽¹⁾. Ce phénomène peut sembler contradictoire puisque les classes populaires sont les premier-es bénéficiaires de l'État social. Il y a au moins trois explications. Premièrement, le système fiscal français est devenu moins progressif. Cette évolution a lieu depuis une trentaine d'années mais Macron y a grandement contribué: la hausse de la CSG, la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus du capital sont des mesures qui réduisent encore la progressivité de notre système fiscal! Qui sont les grands gagnants des deux premières lois de finances de l'ère Macron? Selon l'Institut des politiques publiques, les 1 % des ménages les plus riches ont vu leur revenu disponible s'accroître de 6 % du fait

QUEL DÉBAT



D. R.

des réformes budgétaires 2018-2019. Rappelons aussi que la TVA, qui pèse plus lourdement sur le budget des ménages à faible revenu, représente plus du quart des impôts. Aujourd'hui, ce ne sont pas tant les modalités des prélèvements que celles de la dépense publique qui réduisent les inégalités. En effet, les prestations sociales en espèces contribuent deux fois plus que les impôts à la réduction des inégalités.

Deuxièmement, les ménages aux faibles revenus ont l'impression de ne pas bénéficier des dépenses publiques. C'est faux puisqu'ils perçoivent en France des prestations sociales plus généreuses que dans de nombreux pays. Mais il y a encore quelques trous dans la protection sociale et surtout les services publics se dégradent, des parties du territoire national sont abandonnées. Troisièmement, le consentement à l'impôt est érodé par l'évasion fiscale et la fraude. Une partie des classes dirigeantes a fait sécession. Les paradis fiscaux, « c'est terminé », avait annoncé Sarkozy après la crise de 2008. Mais après les révélations des Swiss Leaks et des Lux Leaks vinrent encore les Offshore Leaks, les Panama Papers, les Bahamas Leaks et les Paradise Papers. Quelques progrès ont certes été réalisés, mais ils sont insuffisants. Par exemple, la liste européenne des paradis fiscaux n'est assortie d'aucune sanction et ne comprend aucun des paradis fiscaux européens.

Macron n'en dit rien, ne fait rien et justifie les cadeaux fiscaux aux plus riches par la « concurrence fiscale », comme si les législations fiscales des Bermudes, des îles Caïmans, du Luxembourg, ou même de l'Irlande et des Pays-Bas avaient été mises en place en fonction



SUR LA FISCALITÉ ?



d'enjeux propres à leur territoire, et non pour détourner des valeurs produites ailleurs.

Pour une écologie populaire et le rétablissement de l'ISF

Alors que les gilets jaunes ont protesté contre la hausse de la taxe carbone, la fiche du grand débat national consacrée à la fiscalité demande : « seriez-vous prêt à payer un impôt pour encourager des comportements bénéfiques à la collectivité comme la fiscalité écologique ? ». Difficile de répondre si vous pensez qu'il faut d'abord supprimer la gratuité des permis d'émission de gaz à effet de serre dont bénéficient certaines entreprises. Encore plus difficile de répondre si vous considérez que « taxer davantage la pollution du transport routier sans améliorer l'offre ferroviaire et l'aménagement urbain aurait pour principal effet d'accroître le prix payé par les ménages pauvres pour des services polluants, dont ils ne pourront pas se passer, et de rendre impopulaire la politique environnementale »⁽²⁾. Une des funestes conséquences de la politique d'Emmanuel Macron aura été de dégoûter une partie de la population de l'écologie.

Si le caractère confus de certaines revendications du mouvement des gilets jaunes peut être considéré comme le symptôme d'une méconnaissance du système fiscal français, tous comprennent ce qu'est l'ISF et la plupart réclament son rétablissement. Est-ce à dire qu'il s'agit là d'un impôt « symbolique » ? Le gouvernement communique beaucoup sur l'idée que la satisfaction de cette revendication n'améliorerait pas le sort des gilets jaunes. Certes, le produit de l'ISF n'était pas astronomique : 5 milliards soit l'équivalent de 3 % des recettes de TVA. Mais ce n'était pas négligeable, d'autant que ce montant était voué à croître : la recette de

l'ISF a été multipliée par près de 5 entre 1990 et 2017 alors que le PIB n'a fait que doubler. Aujourd'hui, la transformation de l'ISF en IFI (Impôt sur la fortune immobilière) coûte 3,2 milliards aux finances publiques mais l'État se prive surtout de recettes futures et d'un instrument de réduction des inégalités.

Plus les ménages sont riches et plus la part de leur patrimoine détenue sous forme de titres financiers est élevée. Cette réforme profite donc aux plus riches parmi les riches. Les cent contribuables les plus aisés économisent environ un million d'euros d'impôt chacun. C'est d'autant plus scandaleux que les inégalités de patrimoine sont très fortes. Les 10 % les moins riches n'ont pas de patrimoine tandis que les 10 % les plus riches détiennent environ la moitié du total. Par ailleurs, l'argument de l'exil fiscal supposé motiver cette réforme est fallacieux. Le flux net ne représentait que 0,2 % des personnes assujetties à l'ISF. Une telle réforme coûteuse et injuste n'était pas justifiée. Sans être tous extrêmement riches, les foyers concernés par l'ISF étaient privilégiés par rapport au reste de la population. Il est légitime que, à côté d'une taxation des revenus, il existe une taxation des gros patrimoines qui profitent largement de l'organisation sociale.

La fiscalité n'est pas la panacée

Selon Rousseau, « le plus grand mal est déjà fait, quand on a des pauvres à défendre et des riches à contenir (...) C'est donc une des plus importantes affaires du gouvernement, de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler »⁽³⁾. La priorité devrait être un partage plus égalitaire du revenu primaire. C'est aux salarié-es et à leurs syndicats de l'obtenir en remettant en cause les prétentions du capital et en limitant les écarts de salaire. Mais l'État pourrait leur faciliter la tâche de trois façons : en augmentant le Smic, en revalorisant le point d'indice des fonctionnaires et en favorisant l'intervention des travailleur-euses dans les entreprises. Au lieu de cela, il flexibilise le marché du travail et dégrade donc les conditions de négociation. En 2016, la loi Travail 1 permettait de contourner l'opposition de syndicats majoritaires en validant un accord d'entreprise minoritaire par voie référendaire. En 2017, les ordonnances Macron ont introduit la négociation des primes au niveau de l'entreprise, la possibilité pour les PME de conclure un accord d'entreprise avec des élu-es sans appartenance syndicale, etc. Tout cela dégrade le pouvoir de négociation des travailleur-euses. Quant aux annonces faites le 10 décembre pour éteindre la mobilisation, le Président a bien précisé que les salarié-es rémunéré-es au SMIC percevront 100 euros de plus « sans qu'il n'en coûte rien à leur employeur ». On ne touche pas, ainsi, à la répartition primaire de la valeur ajoutée. ●

**PHILIPPE LÉGÉ, ENSEIGNANT-CHERCHEUR
À L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE ET
MEMBRE DES ÉCONOMISTES ATERRÉS.**

1) Alexis Spire, Résistances à l'impôt, attachement à l'État, Seuil, 2018.

2) Philippe Légé, « Évasion, inégalités, écologie : Les trois défis de la fiscalité », Le Monde, 11 novembre 2016.

3) Jean-Jacques Rousseau, Discours sur l'Économie politique, 1755.



Stéphane Sirot.

► Comment analysez-vous la première journée de convergence nationale entre syndicats et Gilet jaunes le 5 février ?

La journée d'action du 5 février n'a pas été un succès. D'abord, le nombre de manifestant-es n'a pas dépassé la vitesse de croisière des mobilisations habituelles de la CGT. Ensuite, la convergence souhaitée Gilets jaunes/Gilets rouges ne s'est guère réalisée, même si, des rapprochements ont été plus nourris dans certains endroits que dans d'autres, comme dans la région toulousaine où, depuis déjà plusieurs semaines, les responsables cégétistes locaux avaient labouré le terrain pour faire valoir une communauté de revendications. Enfin, la mobilisation des ronds-points ne s'est pas propagée massivement aux entreprises, ce qui ne surprend guère, dans la mesure où celles-ci, depuis le début du mouvement des Gilets jaunes, n'ont pas constitué le terrain privilégié de la contestation.

► Que révèle le mouvement des Gilets jaunes des forces et faiblesses du mouvement syndical ?

En l'espèce, ce sont surtout ses faiblesses que le mouvement des Gilets jaunes a mises en exergue. En premier lieu, soulignons qu'il s'agit de la première mobilisation sociale nationale dirigée contre l'ordre dominant qui, depuis l'existence légale des organisations syndicales, leur échappe de bout en bout. Les Gilets jaunes ont en outre administré une triple leçon qui questionne les syndicats : ils sont parvenus à inscrire leur mouvement dans la durée ; ils ont fait la démonstration que cette inscription dans la durée pouvait advenir sans encadrement par des structures pérennes, au moyen des réseaux sociaux et de formes de micro-auto-organisation, parfois rond-point par rond-point ; ils ont en outre réussi à faire bouger les lignes, à bousculer le pouvoir politique, à obtenir de sa part des concessions qui, si elles peuvent paraître aujourd'hui minimalistes, témoignent malgré tout d'une capacité à construire un rapport de force susceptible d'obtenir des résultats.

Il est bien évident que l'ensemble de ces caractéristiques interrogent le syndicalisme. Ne serait-ce qu'en termes de résultats. Depuis 1995, tous les mouvements de travailleur-euses menés nationalement ont en effet échoué, exception faite, en 2006, de la contestation contre le Contrat première embauche (CPE), mais qui était avant tout une mobilisation lycéenne et étudiante. Or, la crédibilité des syndicats repose pour une large part sur leur capacité à atteindre des objectifs concrets. Sans quoi le risque est grand que d'autres situations conflictuelles d'ampleur se produisent de nouveau sans eux.

Cette situation interroge par ricochet les modalités d'action des syndicats. Au fond, deux formes d'institutionnalisation du syndicalisme se sont forgées au fil du temps. La première par le « dialogue social », dont la CFDT est l'archétype. Or, cette pratique destinée à domestiquer le contre-pouvoir syndical a démontré son inefficacité et conduit désormais la direction cégétiste à se distancier systématiquement de toute

Gilets jaunes et sy Interview de Stéphane Sirot, his

opposition frontale au pouvoir politique. Du côté de la CGT, une autre forme d'institutionnalisation est proposée : par la ritualisation du conflit, exprimée par les journées d'action à répétition et espacées, qui ne parviennent plus à obtenir des concessions significatives. Dans les deux cas, une neutralisation de l'action syndicale se produit. Elle offre le spectacle de structures à la peine qui, aux yeux des catégories dominées qui se retrouvent parmi les Gilets jaunes, semblent au fond participer d'une vaste sphère institutionnelle décrédibilisée.



PHOTOS : D. R.

Par ailleurs, les failles sociologiques du champ syndical ne sont sans doute pas pour rien dans sa difficulté à créer la jonction avec les Gilets jaunes. Si, comme tendent à le montrer les premiers embryons d'enquêtes de terrain, ces derniers comprennent une majorité d'ouvrier-es, d'employé-es et de professions intermédiaires, ceux-ci appartiennent plutôt à des petites structures, telles les TPE du secteur privé, ou travaillent en indépendant-es. Or, le gros des troupes syndicales, particulièrement parmi celles portées au rapport de force, est constitué pour l'essentiel de fonctionnaires, de salarié-es d'entreprises publiques ou de grands établissements. Parmi les PME et les TPE, des déserts syndicaux se sont formés au fil de la désyndicalisation, rendant le corps syndical de plus en plus étranger aux réalités quotidiennes des salarié-es de ces entreprises. Sans parler des auto-entrepreneur-euses qui, s'ils peuvent être des salarié-es déguisé-es ou vivent un quotidien d'exploitation, échappent pour la plupart à la syndicalisation. En somme, rien de bien surprenant à ce qu'un mouvement si hétéroclite et composé d'hommes et de femmes formant des points quasi aveugles du syndicalisme lui échappent.

► Comment expliquer les hésitations premières de la CGT à affirmer des convergences ?

Rappelons au préalable que le mouvement des Gilets jaunes est parti de revendications sur la taxation des carburants. Or, le syndicalisme en général peine à se reconnaître dans des mobilisations qui paraissent

ndicalisme

torien, spécialiste du syndicalisme.

axées sur des questions fiscales. La fiscalité est volontiers perçue comme un outil de redistribution, de lutte potentielle contre les inégalités, d'intervention de l'État qui sont autant de dimensions auxquelles les syndicats sont dans l'ensemble attachés.

S'agissant de la CGT, une double argumentation a été employée au début du mouvement pour justifier de la part de sa direction confédérale sa prise de distance à l'égard des Gilets jaunes. D'une part, le refus de s'engager dans une contestation susceptible d'être instrumentalisée

ou récupérée par l'extrême-droite a été avancé. Or, en dépit de dérapages condamnables, au demeurant mis en exergue non sans délectation par le champ médiatique, les thématiques revendicatives ne se sont pas particulièrement avérées celles de l'extrême-droite. De plus et par définition, un mouvement non organisé est exposé à des tentatives de récupération venues de toutes parts. Est-ce une raison valable pour ne pas l'investir ?

D'autre part, à l'orée du 17 novembre, la direction de la CGT a considéré que la sociologie disparate du mouvement naissant justifiait de ne pas appeler à le soutenir. Or, comme nous le rappelions précédemment, une masse de la foule mobilisée est formée de travailleur-euses médians qui, dans l'absolu, participent du cœur de cible du syndicalisme, en particulier celui de la CGT. Mais il est un fait,

nous l'avons expliqué, que le décalage entre la composition sociologique de cette dernière et la réalité sociale des ronds-points rendait plus complexe l'expression précoce d'une forte solidarité.

Cela dit, ces défauts d'analyse illustrent une défaillance de ligne et d'analyse politique au plus haut niveau de la CGT. D'ailleurs, cette réalité a été ressentie par des structures locales et territoriales qui, bien plus tôt que leur direction nationale, se sont employées à forger des liens avec les Gilets jaunes, parfois avec succès. Au fond, la dépolitisation du syndicalisme qui a accompagné le renforcement de son institutionnalisation lui complique la compréhension des réalités sociales, dès lors que celles-ci secouent violemment l'ordre dominant.

► Pourquoi tant de méfiance chez les GJ vis-à-vis des syndicats ?

La méfiance d'une bonne partie des Gilets jaunes à l'égard des syndicats peut s'expliquer par toute une série de raisons dont certaines sont d'ores et déjà apparues au fil de notre raisonnement. D'abord, la désyndicalisation à l'œuvre depuis quarante ans fait que nombre de Gilets jaunes, de leur propre aveu, n'ont jamais côtoyé de syndicalistes sur leur lieu de travail. Dès lors, comment aller spontanément vers les syndicats ? En outre, depuis bientôt un quart de siècle, les mouvements sociaux nationaux de salarié-es, sous l'égide des syndicats, ont échoué. Dès lors, pourquoi s'en remettre à des structures jugées inefficaces ? De plus, à force de s'inscrire dans les processus de « dialogue social », les



organisations de travailleurs peuvent être perçues comme des relais ou des béquilles des institutions. Elles n'apparaissent plus comme une opposition crédible, sur fond de brouillage de leur image entre pouvoir et contre-pouvoir. Alors, comment s'y associer dès lors qu'une protestation interroge et met en cause le fonctionnement même du pouvoir politique ?

Ajoutons que le mouvement des Gilets jaunes campe sur un fonctionnement horizontal peu en adéquation avec le renforcement de la verticalité de confédérations syndicales de plus en plus présidentialisées.

► Quelles sont les conditions pour que le syndicalisme reste un outil majeur pour l'action collective ?

Disons-le d'emblée : les syndicats sont utiles et même indispensables à notre société. Ils sont un point de repère historique, l'outil des grandes conquêtes sociales survenues dans notre pays. Et pour en revenir à l'actualité des Gilets jaunes, il est visible que l'absence de structure pérenne complique la construction d'un solide prolongement politique et social à la colère exprimée. De plus, livrée à elle-même, non formalisée par un contre-pouvoir, cette dernière porte le risque d'être instrumentalisée par un gouvernement qui, par exemple, est manifestement tenté de s'emparer de la thématique fiscale pour justifier la restriction du domaine des services publics.

Pour autant, le champ syndical, s'il veut échapper à la menace de devenir résiduel, doit mettre en débat une série de sujets. À commencer par ses propres modalités d'action. Mais aussi son rapport au politique, qui comprend en particulier sa capacité à produire une utopie offrant un débouché d'avenir.

La situation interroge de surcroît les syndicats sur leurs pratiques, sur leur système de délégation et sur leur usage des réseaux sociaux, qui reste encore modeste. Or, ces derniers créent de nouvelles dynamiques et concourent à une demande forte des individus de participer à une construction collective de la démocratie. Des modalités de mise en réseau de l'action syndicale, source d'implication permanente et directe sont sans doute à réfléchir.

Bref, ces défis, parmi d'autres, sont à la mesure de l'ampleur des enjeux pour des syndicats en besoin de renouvellement, y compris générationnel. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
LAURENT ZAPPI

Stéphane Sirot est historien, spécialiste du syndicalisme et des conflits sociaux, enseignant à l'université de Cergy-Pontoise.

DERNIERS OUVRAGES PARUS :

« 1884, des syndicats pour la République », Le Bord de l'eau, 2014 ;

« Electriciens et gaziers en France. Une histoire sociale, XIX^e – XXI^e siècles », Arbre bleu éditions, 2017.





INTERVIEW DE MATHILDE LARRÈRE

Tout aussi présentes, moins

Mathilde Larrère, maîtresse de conférences en histoire contemporaine, spécialiste de la citoyenneté, des révolutions, et du maintien de l'ordre.

► **ÉE:** *Tous les médias ont souligné la présence des femmes dans le mouvement des Gilets jaunes, pourquoi? Est ce une réalité inédite dans un mouvement social? Un effet d'une visibilité plus marquée?*

Il n'y a rien d'inédit à la présence des femmes dans un mouvement social. Comme il n'y a rien d'inédit à ce qu'on le souligne comme tel! En d'autres termes, les femmes ont toujours été présentes dans les mouvements sociaux et leur présence a été systématiquement oubliée par la suite. On parle de « dénis d'antériorité ». Et cela pousse, à chaque mouvement social, les commentateurs à s'étonner de la présence des femmes!

Sans doute cependant sont-ils plus sensibilisés de nos jours à repérer leur présence. Les historiennes et les historiens savent que les femmes sont présentes dans les mouvements sociaux du passé car ils croisent les sources. Mais s'ils ne s'appuient que sur les médias (ou les textes officiels produits par les mouvements), les femmes semblent plus effacées. Effet aussi de

notre langue qui va parler des travailleurs, des combattants, des grévistes et masculiniser l'ensemble. Difficile après coup de savoir la part qu'y jouaient les femmes... Il faut pour cela recourir aux sources policières, judiciaires, aux sources médicales qui permettent de voir que les femmes sont présentes dans les victimes des mouvements, ou recourir aux sources orales. Effet parité, *MeToo*, études de genre... on fait plus attention à la présence des femmes, on la questionne plus, on la relaie plus et les tracts sont plus souvent en écriture inclusive « *travailleurs et travailleuses* »...

La minoration de la place des femmes dans les mouvements sociaux peut toutefois s'expliquer. Si les femmes sont présentes dans les mouvements sociaux, les tâches n'en sont pas moins genrées. « *Les hommes font les tracts, les femmes les tapent à la machine* » se souvient une femme mobilisée en 1968. Si les femmes sont présentes dans les AG, dans les manifestations, ce sont les hommes qui sont à la tribune, qui tiennent les micros ou les mégaphones,



Gilets jaunes femmes se sont rassemblées ce dimanche, place de la révolution à Besançon.

les hommes qui sont désignés comme représentants et sont reçus dans les médias ou les ministères. Lors des occupations d'usines, en 1936 par exemple, les hommes tenaient l'usine que les femmes ravitaillaient le jour. Sur les barricades en 1848 ou en 1871, les hommes étaient debout armés de fusils... que les femmes chargeaient à l'arrière, quand elles ne lançaient pas divers objets sur les forces de l'ordre des fenêtres qui surplombaient la barricade. Mais l'on ne retient que la figure du combattant en armes.

Ajoutez à ça que le mouvement ouvrier a tout de même été plus masculin. Du moins, plus masculines ont été longtemps (et sont toujours) les organisations syndicales, et dans leur hiérarchie (c'est net), et dans leur masse militante – et ce, alors que la main d'œuvre féminine était importante dans la classe ouvrière. Le fait que les gilets jaunes soient un mouvement hors des cadres syndicaux classiques et au-delà de la classe ouvrière explique aussi qu'on y trouve et qu'on y repère plus de femmes. La nouveauté aujourd'hui est donc moins la présence des femmes que le fait qu'on les reçoive un peu plus qu'avant sur les plateaux télé ou les ministères (et encore, moins que les hommes).

► **ÉE:** *Y a-t-il des spécificités de ce mouvement du point de vue de la place des femmes?*

J'ai pour partie répondu à cette question dans la précédente. J'avoue qu'il m'est de toute façon difficile d'y répondre avec précision. Je travaille sur des mobilisations passées, mais ne connais des Gilets jaunes que ce que je peux en lire, pour l'instant de façon éparse, sans réelle possibilité de croiser les sources et vérifier l'information. Je suis donc tributaire des représentations que l'on veut donner de la place des femmes dans ce mouvement.



Mathilde Larrère

PHOTO: D. R.

Femmes chez les Gilets jaunes...

invisibles !



© RADIO FRANCE - VIRGINIE VANDEVILLE

► **ÉE:** *Est-ce qu'il y a un « profil » de femmes Gilets jaunes qui se dégage ?*

Pour la même raison que ci-dessus, je ne saurais répondre. Seul un travail sociologique poussé sera en mesure de répondre plus tard avec précision, de voir quelles professions sont plus représentées, quelles tranches d'âges, quelles situations familiales... et donc de dégager, peut-être, un profil. Rien ne permet de dire que les femmes interrogées dans les médias représentent le profil des femmes Gilets jaunes. Tout au mieux, c'est le profil des femmes que l'on veut interroger. Mais même là, je n'ai pas fait une étude suffisamment systématique pour répondre à la question.

► **ÉE:** *Ce mouvement bouscule le syndicalisme à bien des égards. Ne devrait-il pas aussi le bousculer du point de vue de la place des femmes, de la légitimité de leur place dans les luttes, de leur visibilité ?*

C'est tout à fait possible. Comme je le disais plus haut, le syndicalisme est plus androcentré que la population active. Il y a historiquement un sous-syndicalisme des femmes, certes partiellement corrigée au cours du XX^e siècle mais qui demeure. Cela s'explique aussi car le syndicalisme ouvrier (CGT) était assez sexiste à sa naissance (les premiers congrès du 20^e siècle réitéraient l'idée que la place de la femme était au foyer). Le mouvement ouvrier a par trop longtemps considéré les femmes soit comme des briseuses de grèves, soit comme responsables de la baisse des salaires. Par la suite, il a peiné à prendre en considération les revendications féministes en son sein, rejetant le féminisme comme bourgeois, en dépit de l'existence d'un féminisme ouvrier et socialiste.

Exception faite des secteurs où la main-d'oeuvre féminine dominait (et domine), les responsables syndicaux des branches mixtes étaient très majoritairement des hommes.

Il existe un merveilleux petit film sur la grève de Lip (*Lip*, un film de Carole Roussopoulos) où une gréviste pointe les inégalités hommes femmes au cœur de l'usine et au cœur de la grève. Tout y est dit, avec humour ! Rien de surprenant donc à ce que les femmes soient plus invisibles hors de cadres syndicaux qui ont longtemps organisé l'invisibilisation des femmes. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
SOPHIE ZAFARI

D'emblée, la présence importante des femmes de tous âges dans la mobilisation des Gilets jaunes a été signalée : présentes sur les ronds points, dans les manifestations mais aussi dans les médias. À noter qu'il y a même eu des rendez-vous de mobilisation « femmes Gilets jaunes » dans plusieurs villes (comme à Toulouse sous la bannière « Précarisées, discriminées, révoltées, femmes en première ligne »). Cependant, comme le souligne Mathilde Larrère, la participation des femmes dans les mouvements sociaux n'est en rien une nouveauté. Pourtant, cela surprend encore !

Comment s'étonner aujourd'hui de leur mobilisation quand elles sont les premières touchées par le manque de services publics, la suppression ou la diminution des politiques redistributives, le trop bas niveau des salaires et la précarité ?

La première enquête sociologique sur les Gilets jaunes a relevé une participation de 45 % de femmes qui appartiennent le plus souvent aux classes populaires. Une réalité corroborée par toutes les observatrices et observateurs.

Dans les classes populaires, les familles monoparentales ont vu leur pouvoir d'achat baisser ces dernières années. C'est l'une des catégories qui a vu sa situation se détériorer le plus au fil des années. En 1990, elles représentaient une famille sur dix, puis une famille sur cinq en 2013. Selon les données du recensement de l'INSEE, on compte deux millions de familles de ce type qui, dans 82 % des cas, sont constituées d'une mère avec ses enfants. Selon l'INSEE, plus d'un tiers des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. Ces familles sont une sorte d'angle mort du système de protection sociale.

Un autre profil est bien représenté chez les femmes « Gilets jaunes », celui des retraitées. Pas étonnant quand on sait que nombre de femmes retraitées touchent des pensions faibles et moins élevées que celles des hommes.

L'implication des femmes est aussi pour partie liée à leur prise en charge du travail domestique, un travail gratuit réalisé pour l'essentiel par les femmes. Comme le signale Fanny Gallot :

« Dans un contexte qui rend impossible la réalisation de cette tâche pour nombre d'entre elles, la mobilisation permet de faire apparaître dans l'espace public ce qui restait dans la sphère privée : si beaucoup n'y parviennent plus, c'est bien que les problèmes vécus généralement comme personnels ont des causes sociales, que le privé est politique. »

En outre, certaines femmes impliquées dans les Gilets jaunes travaillent dans les métiers de service à la personne où la syndicalisation, la mobilisation collective, sont difficiles : « se mobiliser avec les Gilets jaunes, c'est faire apparaître en pleine lumière et politiser leurs difficiles conditions de travail et d'existence. » (Fanny Gallot).

À noter aussi que l'absence de leaders institués a permis une prise de parole beaucoup plus large des femmes, au sein de ce mouvement, même si la recherche de porte-parole dans les médias conduit parfois à les effacer. ●

SOPHIE ZAFARI





INTERVIEW DE LAURENT FRAJERMAN, CHERCHEUR À L'INSTITUT FSU

Depuis 2014, un chantier de l'Institut de recherches de la FSU, en partenariat avec le SNES, le SNEP et le SNUipp, a conduit à cette recherche, avec trois aspects.

➤ Un volet qualitatif: observations prolongées de 8 sections académiques ou départementales (réunions internes et externes, stages, permanences...).

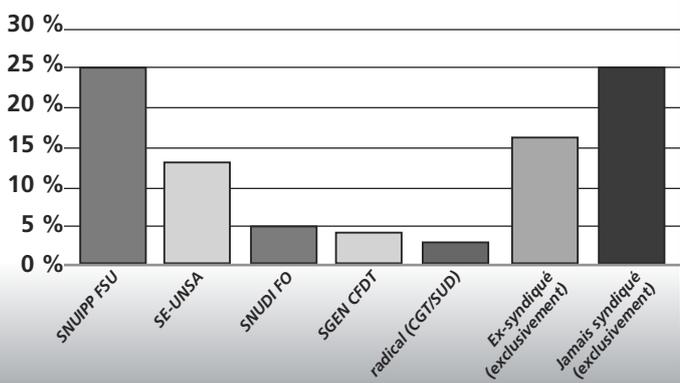
➤ Une centaine d'entretiens auprès de militant-es, adhérent-es et non-syndiqué-es (visites d'établissements).

➤ Un questionnaire: échantillon fourni par la DEPP suivant un tirage aléatoire stratifié, le recueil des données étant effectué par le CERAPS (Université de Lille), en 2017, avec 3 301 réponses.

► Tu es le responsable de l'enquête Militens. Quels en sont les principaux enseignements ?

L'idée était à la fois de s'intéresser aux représentations des enseignant-es, souvent masquées par les conceptions des militant-es, et d'étudier l'interaction entre le syndicat et sa base. Il en ressort le potentiel de syndicalisation, à condition qu'une démarche soit organisée en ce sens. 24 % des enseignant-es jugent possible de se syndiquer ! Si le SNUipp syndiquait tous ceux qui songent à le rejoindre expressément, ses effectifs augmenteraient de 65 %, pour le SNEP la hausse serait de 60 % et pour le SNES de 40 %. En combinant avec ceux qui se déclarent proches d'un syndicat, on retrouve un cercle de sympathisant-es important, proche des syndiqué-es (mais moins combatif). Il y a bien sûr des spécificités. Les sympathisant-es du SNES ont souvent des militant-es dans leur établissement, ceux du SNEP sont plutôt des électeur-trices Macron, les électeur-trices de la gauche radicale étant déjà syndiqué-es...

CHEZ LES PROFESSEUR-ES DES ÉCOLES (SYNDIQUÉS + SYMPATHISANTS)



Du point de vue pédagogique, les enseignant-es donnent une définition du bon professeur opposée à celle défendue par l'institution (il explique bien le cours et sait mettre les élèves au travail *versus* il est innovant, communique sur ses projets et travaille en équipe).

► Les temps sont durs pour le combat syndical face à l'offensive néolibérale. Peut-on dire qu'il y a crise du syndicalisme enseignant ou pas ?

Il ne faut pas minimiser l'usure que peuvent ressentir celles et ceux qui militent pour une transformation sociale, dans une période régressive. Au quotidien, il ne leur est pas évident de constater le décalage avec les collègues, la progression du fatalisme, et pire, d'idées néolibérales. Ainsi, 20 % seulement des enquêté-es refusent clairement l'allègement des cotisations sociales des entreprises, et 48 % approuvent

Militens, une recherche et le rapport au synd



Laurent Frajerma.

l'idée de « prendre des mesures pour réduire les dépenses publiques et le déficit du budget de l'État ». Les enseignant-es rejettent aussi toute prise de position syndicale sur les élections politiques comme sur les questions d'immigration.

On voit l'effet de cet air du temps avec la rotation accélérée des responsabilités dans la FSU: les militant-es qui préviennent dès leur entrée en fonction qu'ils s'en tiendront à deux ou trois mandats refusent moins la bureaucratisation du syndicalisme qu'un sacrifice personnel illimité. Aller au contact des collègues est quelquefois vécu comme une prise de risque, générant une tendance à rester dans l'entresoi des locaux syndicaux, à pratiquer un syndicalisme par correspondance. Par rapport aux années 1970, souvent mythifiées, l'intensité du militantisme est bien moindre. Il manque une espérance.

Mais le syndicalisme a des ressources. Le taux d'adhésion (entre 25 et 30 %) reste sur le palier des années 1990. La question des salaires, jugée peu prioritaire dans *Militens*, fait un retour remarqué, prouvant que le blocage vient d'abord d'un doute sur la possibilité de financer les revendications. Malgré une baisse récente, la propension à la grève est élevée: entre 1995 et 2013, un-e enseignant-e a fait en moyenne 4,5 fois plus grève que le-la salarié-e d'une entreprise. L'une des raisons est que le corps enseignant est profondément ancré à gauche, que ce soit lors des élections politiques ou quand on lui demande de se positionner. Certes, le centre gauche domine, ce qui explique le succès de Macron en 2017, mais Giscard avait aussi séduit ce type d'enseignant-es en 1974, pour être massivement rejeté en 1981. Bref, l'alliage entre modération (des formes d'action, des revendications), sens du service public et surengagement est toujours d'actualité. Le syndicalisme n'a d'ailleurs pas intérêt à coller à sa base, mais plutôt à dialoguer avec elle et à être force de propositions sur les enjeux qu'il juge importants.

► Depuis mi-décembre, un mouvement appelé « les stylos rouges » se développe en dehors des organisations syndicales. Que nous dit-il du lien entre le syndicalisme et les personnels ?

La force et la faiblesse du syndicalisme enseignant sont d'être une institution. Il fait partie du cadre de travail. 95 % des enseignant-es entrent en contact volontairement avec lui (lecture de la presse syndicale, des mails ou de sites syndicaux, participation aux réunions ou encore prise de contact avec des syndicalistes pour être aidé-es). Même

Revue sur l'engagement syndicalisme des enseignant-es

la partie la plus réfractaire au syndicalisme envisage la grève dans les grandes occasions. Celle-ci est d'ailleurs reléguée à la périphérie du monde enseignant: moins on participe aux grèves, moins on vote aux élections professionnelles.

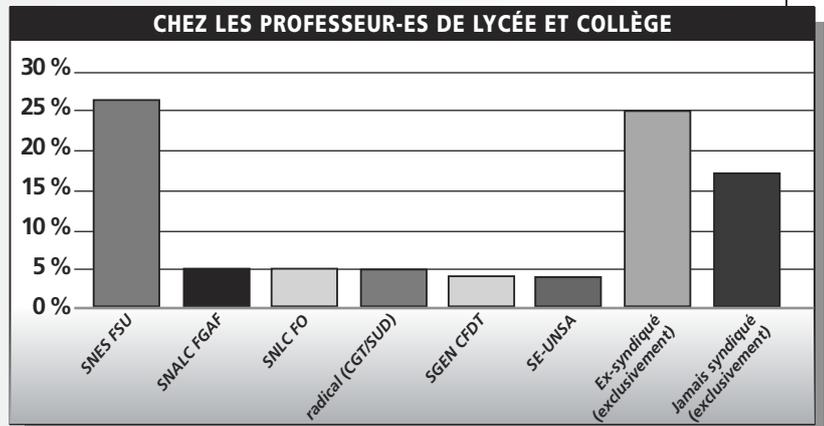
À propos des professeur-es des écoles du Bas-Rhin, Gérard Grosse relève leur vision floue du syndicalisme, leur définition d'abord défensive de son rôle. Ce n'était pas vraiment différent lorsque l'adhésion était la norme, dans les années 1950. Dans *Militens* les organisations sont relativement critiquées. Par exemple, 52 % des enseignant-es jugent que les « *syndicats sont nécessaires, mais doivent moderniser leurs méthodes* ». Toutefois, les syndicalistes ont une excellente image, justement parce qu'ils sont utiles à chacun individuellement. Mais la distance qui existe avec leurs collègues est visible lors des réunions, lorsque des places vides les entourent... Dans de nombreux lycées et collèges, le travail du SNES a beau être apprécié, des listes de non-syndiqué-es ou d'adhérent-es de diverses OS se présentent comme des contre-pouvoirs asyndicaux au contre-pouvoir syndical qu'il incarne.

Ce consumérisme se voit aussi dans les 15 % de professeur-es des écoles qui appellent plusieurs OS pour être aidé-es. Du coup, les permanencier-es de la FSU ont tendance à s'adapter à cette mentalité, avec un discours technique, qui explicite rarement les enjeux politiques. Seul-es les plus expérimenté-es repèrent les enseignant-es ouvert-es à un discours syndical et profitent de cette opportunité pour avoir une discussion de fond.

► Le succès du hashtag #PasDeVagues est-il le signe d'une conflictualité 2.0 ou au contraire celui du dépassement des anciens corps intermédiaires, de la désespérance du milieu ?

Dans *Militens*, un quart des professeur-es du second degré conjugue rejet de la hiérarchie et insatisfaction professionnelle, soit le profil de celles et ceux qui se sont servi-es de ce hashtag. Les personnels les plus en difficulté sollicitent beaucoup les syndicats, au risque de biaiser leur vision : la majorité des professeur-es jugent en effet que leur relation avec le-la chef d'établissement est « *basée sur l'écoute et l'échange* », voire qu'elle est « *amicale, de confiance* » (12 %). Les professeur-es veulent une relation harmonieuse avec eux, car ils s'occupent de tâches administratives qui les intéressent peu ; ce qui n'exclut pas une demande de protection au cas où...

Les deux mouvements précités utilisent les potentialités des réseaux sociaux pour offrir un porte-voix à la majorité d'enseignant-es qui participe épisodiquement aux actions syndicales (grèves, réunions...). La colère cohabite avec les doutes sur l'efficacité de l'action. L'émergence de ces mouvements questionne le syndicalisme sur le fond (comme



symptôme d'une perte de sens du métier et d'un repli du corps) et sur la forme (atomisation de la représentation). Mais il serait hasardeux de négliger ces collègues. Dans l'affrontement global que nous vivons, les 20/25 % de grévistes régulier-es seront balayé-es s'ils s'isolent. Beaucoup d'enseignant-es peuvent se mobiliser, à condition de les associer et de tenir un discours qui parte de leurs réalités.

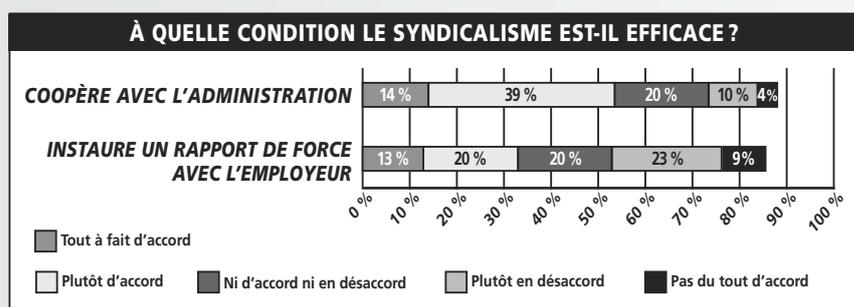
► De manière plus générale, en quoi et à quelles conditions l'utilisation des outils numériques permettrait-elle de renforcer le syndicalisme ?

Le défi aujourd'hui est d'utiliser pleinement le potentiel de la révolution numérique, en se déployant sur les réseaux sociaux et sur Internet, en développant les systèmes de gestion de bases de données, et en offrant au mouvement social les outils numériques adéquats, dans une perspective d'auto organisation du mouvement. Par exemple, la FSU pourrait proposer à ses adhérent-es ou à l'ensemble de ses contacts d'élaborer un calendrier d'actions, de se prononcer sur l'opportunité d'une grève stratégique.

Le numérique facilite le travail militant, et donc sa rationalisation. Tout ne peut pas être fait, raison de plus pour cibler les personnes ou les établissements prioritaires, avoir des stratégies, expérimenter. Les outils numériques sont un puissant support pour gagner en efficacité, ils peuvent aider les militant-es à cartographier le territoire, à connaître plus finement les contacts dont ils disposent pour mieux s'adresser à eux. Aujourd'hui, il est possible de reproduire partout ce qui se fait naturellement dans des territoires innervés par l'action syndicale. Le lien n'est pas forcément en face-à-face, ce qui compte c'est le contact sous toutes ses formes. Le syndicalisme 2.0 utilise ces outils modernes pour faciliter la prise de contact, faire la jonction entre la relation virtuelle et physique.

Refuser cette évolution, c'est condamner le syndicalisme à moyen terme. Les Insoumis-es, peu nombreux, n'ont-ils/elles pas remporté une grande bataille politique en exploitant les possibilités de coordination, d'expression et d'impulsion des outils numériques ? Toutes les grandes associations ont professionnalisé leur recueil de dons, avec succès. Certaines techniques contredisent l'éthique ? Rien n'empêche les syndicalistes d'en discuter et d'élaborer leur chemin entre le rejet du progrès et l'imitation des méthodes liberticides des GAFAM. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTIAN NAVARRO



Inquiétudes d'Italie

Un an après les élections du 4 mars 2018 et neuf mois après la formation de l'alliance inédite de gouvernement entre la formation politique ambiguë du Movimento 5 Stelle et la Lega de Matteo Salvini, est arrivée l'heure de faire le point.

Les élections avaient drastiquement sanctionné la débâcle des principaux partis qui ont dirigé le gouvernement italien ces derniers 25 ans. D'un côté, le parti de Berlusconi, qui a dégringolé de son pic historique de 2008 (13,5 millions de voix) à 4,5 millions, de l'autre, le Partito Democratico de Matteo Renzi qui est passé de 12 millions de voix en 2008 à 6 millions. Le grand vainqueur avait été justement le Movimento 5 Stelle, qui avec ses 11 millions de voix s'est affirmé comme le premier parti du pays. Mais la Lega de Salvini avait aussi obtenu une importante affirmation politique en ramassant plus de 5,5 millions de voix et en acquérant, après trente années de vie comme parti essentiellement territorial du Nord d'Italie, le statut de parti national, présent de façon globalement homogène dans toutes les régions.

La laborieuse conclusion d'un *contratto* (c'est-à-dire d'un programme de gouvernement négocié entre ces deux partis), a amené, trois mois après, à la formation du gouvernement Conte.

Mais ce *contratto* a été agréé entre une force très fragile, sans aucune vision organique du monde, sans un noyau directeur structuré et expérimenté, sans un véritable enracinement dans la société et dans les mouvements, et un parti, dont la force était apparemment seulement la moitié de l'autre, mais fortement ancré dans le ventre de la société italienne, capable d'en interpréter les pulsions profondes, en syntonie avec les pressions plus réactionnaires, organisé et massivement présent dans les institutions locales, avec des milliers de conseillers communaux, régionaux, administrateurs.

Le leader de la Lega, Matteo Salvini, a obtenu le ministère de l'Intérieur, d'où il a géré une formidable campagne réactionnaire visant à profiter du désarroi d'une société dévastée par 30 ans de politiques néolibérales, à s'adresser aux craintes de larges couches sociales pour le *pericolo* (danger) de l'immigration *selvaggia* (sauvage) et de l'*insicurezza* (insécurité) des villes.

Le résultat a été que le racisme endé-

mique présent dans la société est devenu légitime et s'est révélé avec une véritable explosion des épisodes de violence et de discrimination (passés, selon certaines associations de solidarité, de quelques dizaines en 2016 à 628 en 2018). Et non seulement les organisations non gouvernementales de secours aux migrant-es, qui traversent la Méditerranée, ont été criminalisées et obligées à retirer leurs navires, mais est en voie de démantèlement le réseau diversifié et



Matteo Salvini,
(La Lega).

Luigi di Maio,
(5 Stelle).

PHOTO: D. R.

diffus d'initiatives institutionnelles ou semi-institutionnelles ciblant l'accueil et l'intégration des migrant-es. Et d'ailleurs, en novembre, a été approuvé le *decreto sicurezza* (décret sécurité) voulu par Salvini qui planifie les expulsions des occupations illégales de bâtiments ou terrains, pour lesquelles ont été durcies lourdement les peines, aussi pour les blocages routiers, qui rend beaucoup plus difficile et sélectif l'octroi de l'asile politique et de la citoyenneté, et qui porte de 90 à 180 jours la possibilité de retenue dans des centres des migrant-es en attendant leur rapatriement.

Et encore, juste ces jours-ci, est en train d'être définitivement approuvée au Parlement une loi qui étend la légitimité de l'usage privé des armes.

L'immobilisme au plan économique

Le Movimento 5 Stelle, de son côté, revendique l'approbation de certaines lois contre la corruption, mais une grande partie des

punti forti (points forts) de son programme politique n'ont pas été respectés ou, tout au moins, sont encore en suspens. Il a dû capituler et accepter la construction du nouveau gazoduc depuis l'Azerbaïdjan Trans Adriatique Pipeline (TAP), qui dévaste plages et oliveraies dans le sud du pays, tandis que la Lega fait un tir de barrage pour ne pas supprimer le projet de tunnel pour le train à grande vitesse entre l'Italie et la France.

Mais c'est sur le plan économique-social qu'est en train de se jouer le match clé. Le Movimento 5 Stelle avait reçu une considérable quantité de soutiens dans les secteurs les plus déçus par la politique néolibérale des derniers gouvernements, de Monti à Renzi, à cause du report de l'âge de la retraite, de la réforme de la *buona schola* (la bonne école), de

l'élargissement de la liberté de licenciement, etc.

Sur tous ces sujets, avec l'alibi du manque de fonds, en acceptant les pressions des organisations patronales et sans s'opposer efficacement au racket de l'Union européenne, pas grande chose n'a été fait... sauf un léger assouplissement des normes sur les retraites (utile à quelques dizaines de milliers de personnes), la réforme de privatisation de l'école et la liberté de licenciement ont été confirmées.

Et les plus récentes élections régionales (ainsi que les sondages en vue des prochaines élections européennes) quantifient féroce-ment cette réalité, en prévoyant le doublement des voix pour la Lega, de 17 à 33 % et l'effondrement du M5S de 33 à 22 %.

Le Partito Democratico (Parti Démocratique), avec le nouveau leadership de Nicola Zingaretti (qui pousse le parti vers une plus grande attention aux classes les plus faibles), essaye de tirer profit de cette situation et d'apparaître comme la seule option alternative disponible. ●

FABRIZIO BURATTINI,
UNIONE SINDACALE DI BASE

Au printemps passé, lors de la formation du nouveau gouvernement, les forces politiques composant la nouvelle majorité parlementaire (Lega de Salvini et Mouvement 5 étoiles) avaient maintenu les promesses faites au sujet de l'abrogation de la réforme introduite par le gouvernement Renzi en 2015.

La réforme Renzi de la *Buona Scuola* (la bonne École) renforçait à l'extrême le processus de corporatisme et de privatisation engagé par le gouvernement de centre gauche au milieu des années 90 et, depuis, poursuivi par tous les gouvernements et tous les ministres suivants, de centre gauche et de centre droit. Les coupes dans les budgets de l'instruction publique ont été faites, bien qu'à divers degrés, par tous les gouvernements, tandis que les financements des écoles privées, formellement interdits par la Constitution Italienne, ont augmenté d'année en année.

La réforme Renzi avait surtout comme objectif d'accroître l'autorité et le pouvoir des directeur-trices de chaque établissement en leur permettant d'embaucher et licencier enseignant-es et personnels, ainsi que de récompenser discrétionnairement avec des primes en argent les enseignant-es « méritant-es ». Elle élargissait à tous les établissements supérieurs la pratique de « l'alternance école-travail », en rendant obligatoires quelques centaines d'heures d'expérience de travail gratuit des étudiant-es dans les entreprises conventionnées avec le Ministère et les retirant ainsi à l'enseignement.

Cela était la concrétisation des délibérations du Conseil de l'UE de 1997 réuni à Amsterdam : « donner la priorité au développement des compétences professionnelles et sociales, pour une meilleure adaptation des travailleurs aux évolutions du marché du travail ». La réalisation d'une école (nous citons le document du Conseil UE réuni à Lisbonne en 2000) qui donne aux étudiant-es « confiance en soi, indépendance, aptitude à prendre des risques, ... capacité à se surpasser dans le monde professionnel, aptitude à diversifier les activités d'entreprise ».

Il s'agissait d'une réforme très contestée par le corps enseignant. Selon les sondages, 71 % des enseignant-es désapprouvaient la loi 107 et, d'autre part, dans les premiers cinq mois de l'année (2015) s'était développé

« Buona Scuola »



« La bonne école que nous sommes »

dans toutes les écoles (de la petite enfance aux lycées) un mouvement extraordinaire qui n'avait cependant pas réussi, à cause aussi de la faiblesse des politiques syndicales, à empêcher l'approbation définitive du projet.

Mais le nouveau Président du Conseil des ministres, Giuseppe Conte, en présentant le nouveau gouvernement au Parlement, gelait toutes les attentes des enseignant-es : « nous n'avons pas l'intention de bouleverser la « bonne école ». En effet, pendant ces premiers neuf mois de gouvernance, à part quelques ajustements mineurs annoncés par le nouveau ministre de l'Instruction Marco Bussetti, fidèle de la « Lega » de la première heure, la structure de base de la « Buona Scuola » est restée intacte : réduction des horaires pour les professionnels, révision du support pour les étudiant-es handicapé-es, nouvel examen d'État, alternance école-travail, réforme du système scolaire pour les enfants de 0 à 6 ans.

Le développement d'une didactique des compétences

D'ailleurs, Bussetti, jusqu'au jour de sa nomination comme ministre, a été un des plus hauts cadres de la direction de l'instruction en Lombardie, la région de Milan, depuis toujours à l'avant-garde dans la tâche de transformation des établissements scolaires en entreprises, dans l'expérimentation de l'alternance école-travail, dans l'introduction de la « didactique des compétences ».

Il s'agit de seconder les projets de la Confindustria, la principale association patronale italienne, qui, ce n'est par hasard, juste il y a un an, quelques jours seulement avant l'investiture du nouveau gouverne-

ment, publiait un document déclarant : « la vitesse et la complexité du développement technologique exigent un renouvellement de la didactique à l'école et à l'université, qui peut être réalisé par l'introduction d'un plus grand nombre d'heures de laboratoire et de contamination avec le monde extérieur ».

Un système éducatif italien sous-financé

Les conséquences de l'échec du mouvement contre la loi de la « Buona Scuola » sont encore ressenties aujourd'hui. Aux dernières élections des représentant-es syndicaux d'établissement, la CISL, le syndicat plus modéré, est redevenu le plus représentatif. Et les syndicats « de base » (COBAS, USB, UNICOBAS, ...), qui avaient joué un rôle important pendant les lois de lutte, ont été marginalisés, avec des pourcentages très bas.

De plus, reste tout à fait irrésolu le problème historique de structure du système italien d'instruction, qui compte sur un budget public de 4,7 % du PIB, face à une moyenne OCSE de 5,8 %, le plus bas après le Japon. La dépense annuelle par étudiant-e est inférieure de 200 Euros par rapport à la moyenne (inférieure de presque 4000 Euros pour les universités).

Le personnel enseignant a un âge moyen parmi le plus élevé de l'UE, à cause des réformes de retraites qui retiennent en activité jusqu'à 67 ans. Les rétributions des enseignant-es sont inférieures de 12 à 15 % de la moyenne OCSE.

Même sur ce volet, le gouvernement « du changement » apparaît pour l'école comme le gouvernement du conservatisme. ●

FABRIZIO BURATTINI, SYNDICALISTE USB

Dans l'esprit de Rosa, la lutte contre la montée des bruits de bottes dans toute l'Europe ne saurait se séparer du combat pour le socialisme. Son antimilitarisme et son anticapitalisme ne font qu'un.

En 1907, lors d'un congrès de l'Internationale, elle est, aux côtés de Lénine, à l'origine d'un amendement enjoignant les socialistes à « utiliser l'ébranlement provoqué par un conflit pour précipiter la fin du capitalisme ». Pour Rosa, il est hors de question d'apporter le moindre appui à l'impérialisme allemand. La classe ouvrière de toute l'Europe n'a aucun intérêt à prendre part à un conflit dont elle serait la première victime. En 1911, alors que des tensions au Maroc entre Allemands et Français manquent de conduire l'Europe dans la guerre elle n'hésite pas, contre l'avis de la majorité du SPD qui se range derrière le gouvernement, à demander la convocation d'urgence du Bureau socialiste international pour envisager une riposte ouvrière.

En 1913, elle lance une campagne antimilitariste de masse alors que, dans le même temps, les députés de son parti votent des dispositions fiscales permettant de nouvelles dépenses militaires. Sa campagne est accompagnée d'une série de meetings où l'oratrice donne sa pleine mesure. Inculpée pour incitation à la désobéissance, elle est condamnée à un an de détention par un tribunal de Francfort en février 1914.

Laissée provisoirement libre, Rosa Luxembourg continue à pourfendre la guerre et à appeler à la grève générale pour entraver le militarisme, contraignant même la direction du SPD, qui lui est hos-

Rosa Luxembourg : C



tile, à la défendre au nom de la liberté d'expression. Passée la déception du vote des crédits de guerre par les députés SPD le 4 août 1914, elle reprend avec une détermination intacte son combat pour la fraternité des peuples et le socialisme.

Elle s'efforce de réunir les quelques militant-es partageant son point de vue et croise bientôt la route de Karl Liebknecht qui rompt la discipline de groupe en votant contre de nouveaux crédits militaires à la fin de l'année 1914. Une revue au titre évocateur, *l'Internationaliste*, est lancée. Aussitôt saisie par les autorités, elle ne connaîtra qu'un seul numéro. Le 18 février 1915, deux policiers viennent arrêter Rosa Luxembourg à son domicile pour purger la peine qui lui avait été infligée un an auparavant.

Au terme de son incarcération, un millier de militantes viennent l'accueillir et l'acclamer. Elle prépare aussitôt avec Liebknecht la manifestation du 1^{er} mai

1916 où, en pleine bataille de Verdun, des milliers de personnes défilent à Berlin au cri de « à bas la guerre ». Les deux leaders sont arrêtés et, en juillet 1916, Rosa retourne derrière les barreaux. Elle sera internée administrativement à Berlin, puis à Poznan et à Breslau, le pouvoir impérial craignant son influence et voulant bâillonner cet esprit libre.

Pour la révolution allemande

Depuis sa prison, elle parvient à faire passer à l'extérieur les *Lettres de Spartacus* qui font vivre la flamme internationaliste. Elle fait également éditer clandestinement la brochure dite de *Junius* où elle analyse la crise de la social-démocratie européenne incapable de s'opposer à la guerre en 1914, en appelant de ses vœux la reconstruction d'une Internationale digne de ce nom.

Dans le SPD, la guerre qui dure engendre fractures et débats et une scission intervient en avril 1917 avec la création d'un SPD indépendant (USPD). Les Spartakistes y forment une aile gauche active, mais minoritaire. La victoire des Bolcheviks en Russie un an plus tôt enthousiasme Rosa Luxembourg, malgré sa méfiance envers un Lénine dont elle redoute un certain dogmatisme.

Elle rédige en détention un texte, qui ne paraîtra qu'après sa mort, dans lequel elle exprime son soutien aux camarades



Les rivalités à propos du Maroc, dessin de presse 1906.

Contre la guerre! (II)

de Lénine: « dans cette dernière période, où nous sommes à la veille des luttes décisives dans le monde entier, le problème le plus important du socialisme est précisément la question brûlante du moment: non pas telle ou telle question de détail de la tactique, mais la capacité d'action du prolétariat, la combativité des masses, la volonté de réaliser le socialisme. Sous ce rapport, Lénine, Trotsky et leurs amis ont été les premiers qui aient montré l'exemple au prolétariat mondial; ils sont jusqu'ici encore les seuls qui puissent s'écrier avec Hutten: "J'ai osé!" ». Elle craint cependant déjà une bureaucratisation excessive d'un parti-État se substituant aux organes populaires

de base.

C'est la situation militaire qui précipite les événements en Allemagne à l'automne 1918. L'avancée des alliés scelle le sort de l'armée allemande et déclenche bientôt une puissante vague de mutineries et de révoltes dans toutes les grandes villes du pays. Des conseils ouvriers se forment, poussant l'empereur à abdiquer le 9 novembre.

Rosa sort enfin de prison et se précipite à Berlin pour prendre la direction du journal spartakiste *Le Drapeau rouge*. Les majoritaires du SPD, désormais à la tête du pays, n'ont aucunement l'intention de se laisser déborder. En accord avec l'état-major ils assurent le maintien de l'ordre social et forment bientôt des corps-francs chargés de réprimer tout soulèvement populaire.

Ne parvenant pas à convaincre l'USPD de défendre une ligne offensive, les Spartakistes créent fin décembre le Parti communiste allemand. Rosa Luxembourg s'y rallie avec réserve, jugeant la ligne du nouveau parti gauchiste et triomphaliste, surestimant la situation révolutionnaire. Elle défend, sans être suivie par ses camarades, l'idée d'une participation des communistes aux élections de l'assemblée constituante prévue en janvier 1919, la participation aux

syndicats réformistes pour y gagner une majorité de travailleur-euses encore influencé-es par les sociaux-démocrates, et met en garde contre toute action prématurée, coupée des masses.

Un assassinat politique...

La tension est à son comble, un climat de réaction plane sur Berlin. Dans *Le Drapeau rouge*, Rosa écrit: « on veut créer une atmosphère de pogrome et poignarder politiquement le mouvement spartakiste avant qu'il n'ait eu la possibilité de faire connaître sa politique et ses objectifs aux larges masses ». Ebert, chancelier SPD, cherche en effet un prétexte pour liquider le mouvement populaire.

L'affrontement éclate le 6 janvier avec des manifestations contre le limogeage du préfet de police de Berlin proche de l'USPD. Le 11 janvier, les unités de corps-francs armées de mitrailleuses entrent dans la capitale et écrasent brutalement toute résistance. Les insurgé-es, mal équipé-es,

frappée à la mâchoire par un soldat. On l'embarque en hâte dans une voiture, un officier dénommé Kurt Vogel l'achève d'une balle dans la tête. Son corps est jeté dans un canal, comme pour faire disparaître la trace de cette rebelle dont le nom claqué encore cent ans plus tard comme un défi à la face de toutes les oligarchies.

... aux conséquences historiques dramatiques

La victoire d'une révolution en Allemagne, qui aurait brisé l'isolement de la Russie soviétique, fut possible jusqu'en 1923, mais l'assassinat de Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht a ôté au jeune Parti communiste ses deux plus brillant-es dirigeant-es, dont l'autorité et l'expérience feront cruellement défaut dans les combats à venir. Ces morts brutales, commises par des soldats obéissant à un gouvernement social-démocrate, creusent également un fossé entre le SPD et le KPD, et préparent

les divisions fatales au mouvement ouvrier allemand face à la montée du nazisme quelques années plus tard.

Cent ans après sa disparition tragique, Rosa Luxembourg a encore beaucoup à nous dire. Après les crimes du stalinisme et les trahisons répétées des forces sociales-démocrates, son marxisme vivant, sa défense d'une démocratie radicale et sa volonté de faire émerger des formes d'auto-organisation populaires sont de précieux points d'appui pour

reprendre le fil d'une transformation sociale authentique. Son internationalisme affiché, son refus de toute guerre impérialiste demeurent également une référence dans un monde encore dominé par les logiques prédatrices des grandes puissances.

Dans les ultimes lignes de son dernier article, dans un Berlin repris par la réaction, optimiste, elle écrivait: « sbires stupides! Votre "ordre" est bâti sur le sable. Dès demain la révolution "se dressera de nouveau avec fracas" proclamant à son de trompe pour votre plus grand effroi: J'étais, je suis, je serai ». En 2019, avec Rosa, nous proclamons aussi notre certitude que les jours heureux sont devant nous! ●

JULIEN GUÉRIN



1918 : les conseils ouvriers en Allemagne.

peu préparé-es, sont balayé-es. Rosa Luxembourg écrit son dernier édito dans *le Drapeau Rouge* le 15 janvier, jour de son arrestation. Elle comprend que l'ordre bourgeois vient de remporter la partie, mais que la révolution reprendra demain sa marche malgré la défaite: « les masses ont été à la hauteur de leur tâche. Elles ont fait de cette "défaite" un maillon dans la série des défaites historiques, qui constituent la fierté et la force du socialisme international. Et voilà pourquoi la victoire fleurira sur le sol de cette défaite ».

Arrêtée le 15 au matin, enfermée dans une chambre de l'hôtel Eden de Berlin, elle est interrogée avant d'être conduite en prison. Alors qu'elle quitte l'hôtel, sous escorte policière, elle est soudain violemment

Des livres sur le Jazz

Coltrane encore et toujours

Coltrane est mort en juillet 1967, il y a plus de cinquante ans. Le « jeune homme en colère », comme la critique le qualifiait au début des années soixante, s'est transformé en esprit mystique et facétieux, un génie venu habituer notre monde temporairement. Personne ne s'en est vraiment remis. La parution d'un double album de 1963 miraculeusement retrouvé vient, une fois encore, en faire la démonstration. *Both Directions at Once* a été le titre choisi par Universal pour refléter la nouvelle direction prise par Coltrane.

Jean Francheteau, aujourd'hui organisateur de concerts, s'est arrêté sur 1957-1967, *La décennie fabuleuse de John Coltrane*. Il passe en revue les différents enregistrements du saxophoniste. Après la mort de Trane, comme tout le monde l'appelle, les sorties d'albums posthumes ont permis de le garder vivant.



Une discographie de fin de volume permet de tracer la cartographie des albums cités du saxophoniste capable de creuser un standard – un thème connu participant de la culture américaine – pour faire apparaître d'autres continents. *My favorite things* fut de ceux-là. Jusqu'à la fin de sa vie, Coltrane poursuivra la transformation de cette mélodie en une composition originale.

De son côté, Frank Médioni fait paraître *John Coltrane, l'amour suprême*, en référence au poème de Coltrane en forme de prière publié en février 1965, *A Love Supreme*. Beaucoup de musicien-nes d'aujourd'hui s'en inspirent, sans se priver de citer le début de cette mélodie envahissante. Ce livre actualise nos connaissances sur ce créateur de l'univers des années soixante, mélange de rage, de création, d'espoirs fous et de désespoirs complets. 1968 est aussi une année Coltrane.

Roland Guillon avait consacré en 2017 son opus précédent à *L'univers de John Coltrane*, dans la suite logique de sa rétrospective du jazz de l'après seconde guerre mondiale, en commençant par le « *hard bop* » du milieu des années cinquante, sans oublier l'influence du blues, très sensible dans cette musique classée sur la Côte Est des États-Unis. Après Coltrane, il arrive dans le gral du « *Free Jazz* », terme qui fait

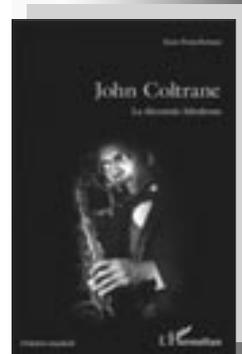
peur de nos jours alors qu'il est simplement la libération de l'ancien ordre social et musical. À l'enterrement de Coltrane, on entendit – comme le saxophoniste l'avait voulu – le groupe d'Albert Ayler avec son frère Don à la trompette pour souligner qu'il s'agit encore de jazz. La rupture est nécessaire pour assurer la continuité, pour ne pas entrer dans un musée, pour rester vivant.

Guillon se penche sur Archie Shepp et Pharoah Sanders, les héritiers de John Coltrane, le premier considéré comme la veine politique et l'autre la spirituelle, la mystique. Il faut reconnaître que la (petite) démonstration convainc. Elle donne envie de se replonger dans cette musique. Écoutez en même temps que lisez *Le matin des Noirs* signé Archie Shepp, et vous verrez le bateau des négriers se balançant en attendant sa cargaison, vous entendrez les cris de ces

futurs esclaves et l'arrivée dans un port étasunien, Jamestown par exemple. Guillon nous invite, avec ce vade-mecum à découvrir ou redécouvrir ces musicien-nes.

Monk pour le passé et le présent

Roland Brival – avec des dessins réalisés à la craie par Bruno Liance – a choisi une autre voie. Il a pénétré le cerveau de *Thelonious*, c'est le titre du livre. Monk, à la fin de sa vie, est cloîtré chez la baronne Nica. Sur une sorte d'écran, il fait défiler la vie du



pianiste/compositeur via des souvenirs sans forcément de liens logiques ni biographiques ou musicaux. Une manière de rendre hommage au compositeur et à ses fulgurances, ses lignes brisées, ses références aux claves afro-cubaines, à cet Harlem devenu sa patrie, à New York qu'il a su évoquer comme personne sinon Duke Ellington. Monk est le maître du bebop, le pourvoyeur d'idées, de thèmes dont *52nd Street Theme* qui servira souvent de générique de fin des concerts.

Le jazz, la musique en général, sont dépendants des technologies du son. Ce sont bien elles qui forgent notre oreille et notre cerveau. Les instruments passent, le plus souvent, par le truchement de ces appareils de reproduction jamais vraiment

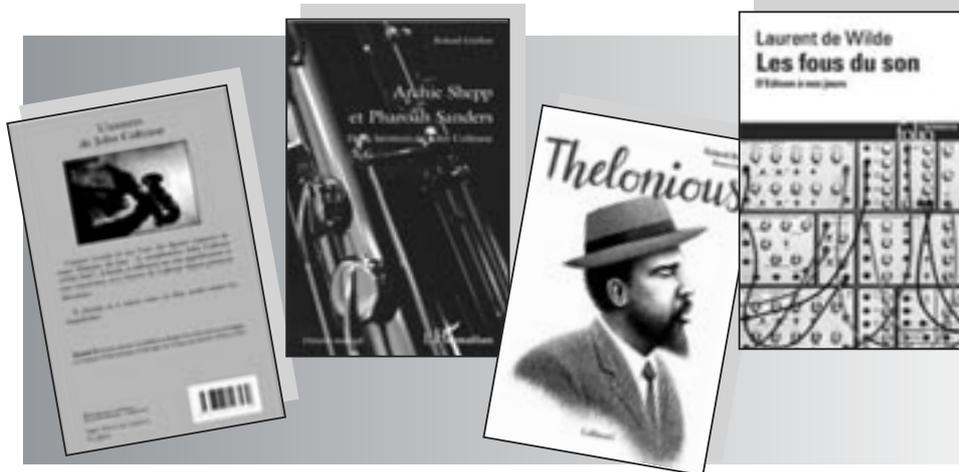




PHOTO: D. R.

POÈMES CONTRE LE RACISME

Depuis leur création dans les années 1990, les éditions novatrices *Rue du Monde* ont toujours laissé une place importante à la poésie. Richement illustrée par les aquarelles aux couleurs criardes de Zaü, *La cour couleurs* est l'une des premières anthologies de poèmes publiées. Sa réédition aujourd'hui, revue et augmentée, est l'occasion de revenir sur une anthologie remarquable à plus d'un titre. Résolument contemporaine, elle ambitionne de rendre compte d'une poésie récente et vivante. À côté de quelques grands noms du XX^e siècle comme Césaire ou Guillevic, on y découvre aussi des poètes moins connus mais emblématiques comme Marcel Béalu ou encore Armand Robin, et pour certain-es très actuel-les. Ce recueil d'extraits de poésie, de langue française pour la plupart, se veut aussi ouvert sur la diversité du monde. Tahar Ben Jelloun y côtoie François Cheng, Mohammed Dib et Amina Saïd.

Sous-titrée « *Anthologie de poèmes contre le racisme* », on y trouve certes des poèmes engagés dénonçant par exemple la tragédie de l'*Aquarius* (« *Parole de bateau* » de Carl Norac) ou encore celle qui se noue sans cesse à Calais (« *A Calais* » de Jacqueline Held). Mais le plus souvent ces textes célèbrent la diversité des hommes et des femmes, des langues et des modes de vie, magnifiant un monde idéal où la curiosité des autres l'emporterait enfin. La poésie s'y niche aussi dans certains proverbes africain ou tibétain, ou encore dans des fragments de discours donnés à lire comme des aphorismes percutants.

Tous ces textes, clairs et courts, relèvent d'une poésie lyrique d'accès facile, idéale pour les plus jeunes.

STÉPHANE MOULAIN

➤ Jean-Marie Henry, Zaü, *La cour couleurs*, Rue du Monde, 2019, 18 €.



de haute-fidélité. Notre époque est en train de générer une éducation musicale qui réduit notre entendement, dans tous les sens du terme. Le MP3 est un poison. La compression du son ne permet plus d'appréhender la complexité des compositions. Il est d'autant plus nécessaire de se plonger dans la déambulation historique, *Les fous du son*, d'Edison à nos jours, proposée par Laurent de Wilde. En un peu plus de 600 pages, il permet de s'approprier ces différentes manières d'écouter en intégrant la création de nouveaux instruments comme l'orgue Hammond lié à la ville de Philadelphie. Le jazz est un grand sorcier de la transformation et de la naissance de nouveaux instruments. ●

NICOLAS BÉNIÈS

- Jean Francheteau, *John Coltrane, la décennie fabuleuse*, L'Harmattan, 29,50 €
- Franck Médioni, *John Coltrane, l'amour suprême*, Le Castor Astral, 20 €
- Roland Guillon, *L'univers de John Coltrane*, L'Harmattan, 11,50 €
- Roland Guillon, *Archie Shepp et Pharoah Sanders, les héritiers de John Coltrane*, L'Harmattan, 12 €
- Roland Brival & Bruno Liance, *Theonious*, Gallimard, 23 €
- Laurent De Wilde, *Les fous du son d'Edison à nos jours*, Folio histoire/Gallimard, 11,40 €

JOURNAL D'UNE FILLE-CHIEN



2038, le Parti Unique du Progrès vient de prendre le pouvoir. Après avoir réglé le problème des « *étrangers territoriaux* » par la fermeture des frontières, le gouvernement annonce vouloir régler le problème posé par les « *étrangers-familiers qui par leur difformité, leur dépendance et leur irréductible différence assombrissent le moral du pays et ralentissent la croissance de la Nation toute entière* ».

Josépha fait partie de ces « *anormaux* » indésirables. Elle souffre d'hypertrichose, une maladie très rare qui la fait ressembler concrètement à une fille-chien, ainsi qu'elle le dit elle-même. Ce dont elle souffre le plus cependant est la réaction de ses camarades collégien-nes dont certain-es n'hésitent pas à l'affubler du titre de « *Miss Atrocité* ». Elle se retrouve ensuite dans un centre de soins qui ressemble plutôt à une prison.

Josépha tient un journal et c'est ce journal qui pour l'essentiel nous est donné à lire dans ce roman dystopique fortement inspiré du passé. La politique du PUP a en effet un air de déjà-vu. Elle rappelle celle des nazis quand ils ont décidé d'exterminer les handicapé-es. Comme eux, les dirigeants du PUP savent qu'il vaut mieux masquer leur forfait tout en préparant une opinion encore rétive avec une intense campagne de propagande. Celle-ci a évolué depuis Goebbels et passe désormais par la télé-réalité...

Laura Jaffé nous livre une fable autant poignante que percutante. Sous la figure tutélaire d'Anne Frank invoquée par Josépha dès la première page, ce *Journal d'une fille-chien* s'adresse efficacement à des ados et leur ouvre la voie à de nombreux questionnements: le thème de l'eugénisme bien sûr, mais aussi celui du rapport à l'altérité, les valeurs que peuvent transmettre des émissions de télé-réalité en apparence anodines, et donc la manipulation de l'opinion...

L'intolérance étant encore bien présente dans les cours de récréation, la tentation de l'extermination n'ayant pas encore disparu de l'histoire immédiate, ce petit livre s'avère d'une utilité précieuse.

STÉPHANE MOULAIN

➤ Laura Jaffé, *Journal d'une fille-chien*, la ville brûle, 10 €.



INTERVIEW DE FABRICE NICOLINO, JOURNALISTE.

Contre les pesticides, nous voulons des coquelicots !

L'appel à l'interdiction de tous les pesticides lancé par Fabrice Nicolino, journaliste, et Générations Futures a déjà rencontré un certain succès. Il se doublera d'événements festifs et réguliers. Objectif: cinq millions de signatures d'ici à 2020.

► **ÉE:** Des menaces importantes et multiples pèsent sur la terre, pourquoi la lutte contre les pesticides représente un enjeu essentiel dans les combats écologiques ?

Bien entendu, tout va mal. Les équilibres essentiels sont en train de basculer sans susciter les immenses mouvements sans lesquels les sociétés humaines se disloqueront. La question des pesticides entre dans ce cadre-là, mais avec une caractéristique singulière: on peut agir tout de suite contre la menace. Des études, en France et en Allemagne notamment, montrent que la disparition accélérée des oiseaux et des insectes prend des formes apocalyptiques. Le tiers des oiseaux a disparu en France en quinze ans et le rythme de leur effacement s'accélère. La moitié des papillons a disparu en vingt ans. Les abeilles domestiques meurent par milliards de milliards. La France change de visage sous nos yeux, sans que nul ne bouge. Les victimes en Inde, au Sri Lanka, en Indonésie, au Nicaragua, dans toute l'Amérique dite latine se comptent par millions. La bagarre contre les pesticides ne peut plus attendre une seconde. C'est maintenant ou jamais. Que ceux qui préfèrent rester à la maison le fassent. Quant aux autres, c'est presque simple: il faut rejoindre le mouvement des coquelicots, car il incarne notre avenir commun.

► **ÉE:** Le mouvement des coquelicots, dis-nous-en plus. Où ça en est, en termes d'engagements, d'actions ?

Le mouvement des coquelicots est né pour cette raison à la fin de l'année 2017, même s'il n'est apparu finalement que le 12 septembre 2018. Pourquoi le coquelicot ? Parce que cette fleur est belle et délicate, fragile même. Mais incroyablement résistante aussi. Quand les traitements pesticides cessent, elle est l'une des premières fleurs à relever la tête. Ensuite, il a fallu écrire un Appel « *Nous voulons des coquelicots* » pour l'interdiction de tous les pesticides. Et enfin, publier le tout. J'ai choisi la date du 12 septembre, dans le cadre d'un numéro spécial de *Charlie*, mon journal. Dans cette livraison, nous accusions très vivement le système de contrôle des pesticides et demandions d'ailleurs la démission de Roger Genet, directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).



PHOTO: LE PARISIEN

Nous avons ouvert un site (nousvoulonsdescoquelicots.org) pour recueillir des signatures de soutien à un Appel – non une pétition – à l'action. Deux précisions. Un, nous visons cinq millions de soutiens à l'horizon d'octobre 2020, date supposée de la fin de notre mobilisation. Il fallait donc signer et faire signer. Et deux, nous demandions à tous de se retrouver le premier vendredi de chaque mois devant les mairies, à 18h30, pour défendre l'Appel. Nous avons eu une très grande surprise. Dès le 5 octobre, date du premier rassemblement, nous avons recensé 530 rassemblements simultanés. Au 1^{er} février, nous en sommes à 800, ce qui représente sur le terrain des dizaines de milliers de participant-es. Et nous avons à ce jour 500 000 soutiens. Il n'en manque plus que 4 500 000.

► **ÉE:** Est-ce que tu peux revenir sur les renoncements d'E. Macron sur l'interdiction du glyphosate et ses propos sur le chlordécone ?

Macron ne peut sortir et ne sortira pas du cadre de sa pensée, construite à l'ENA, dans le système bancaire, puis à la Commission Attali sur la croissance, dont il fut le rapporteur en 2007-2008. Il croit, contre tant d'évidences, que l'avenir appartient aux transnationales, au commerce mondial, à la croissance sans fin, à la guerre économique de tous contre tous. Sur le glyphosate, il s'est dédit, car après ses paroles malheureuses – une interdiction sous trois ans –, il s'est retrouvé face à un lobby d'une très grande puissance. Ce lobby a été lancé en 1945 par Fernand Willaume, et regroupe l'industrie des pesticides, une bonne part de l'INRA, des services centraux du ministère de l'Agriculture et bien sûr la FNSEA et ses nombreux pseudopodes. Ce « syndicat » étrangement voué à la mort de ses adhérent-es est intrinsèquement lié à l'agriculture industrielle, via les chambres d'agriculture et ces « coopératives » agricoles comme *In Vivo*, qui sont de grands marchands de pesticides. Ils ne veulent pas et Macron s'exécute. Quant au chlordécone, c'est un scandale majeur et que Macron mente sur le sujet comme un arracheur de dents ne m'étonne pas. Dans le dossier, il y a largement – si nous étions dans une démocratie vivante – de quoi mettre en accusation au moins quatre ministres: Édith Cresson, Henri Nallet, Louis Mermaz, Jean-Pierre Soisson. Mon petit doigt me dit qu'on ne le fera pas. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE ZAFARI

GRÈVES POUR LE CLIMAT : À QUOI BON FAIRE « COMME SI » ?

Le 27 août dernier, Greta Thunberg, suédoise de 15 ans, décidait de ne plus aller à l'école le vendredi. À la place, elle se rendit devant le Parlement, munie d'une pancarte en carton sur laquelle elle avait inscrit « grève de l'école pour le climat ». Contre l'avis de ses propres parents, elle annonçait sa volonté de réitérer son action chaque semaine. Rapidement, en Australie, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, au Canada et désormais en France et partout dans le monde – des Fidji à la Colombie, en passant par les Hong-Kong, les Philippines, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Nigeria, et les États-Unis, des dizaines de milliers de collégien-nes, de lycéen-nes et d'étudiant-es participent à ce mouvement mondial des grèves du climat. Depuis, des enseignant-es (entre autres via les organisations syndicales) ont appelé à rejoindre ces grèves.



Marche de la jeunesse pour le climat, à Paris, le 15 mars 2019, entre place du Panthéon et Invalides. Cette action s'inscrit dans le cadre de la mobilisation mondiale « Fridays for future » exigeant une action politique des gouvernements en faveur de l'environnement.

Des mobilisations d'un type nouveau assurément: il ne s'agit pas de grèves classiques, dans le sens où les revendications ne concernent pas directement les conditions de travail et d'enseignement, pas plus qu'il ne s'agit de s'opposer à une réforme de l'enseignement supérieur, du bac, etc.

Cette mobilisation se construit sur l'affirmation d'un refus fort. Celui de continuer à faire « comme si »: refus de continuer à étudier, à travailler, à enseigner, à apprendre, à aimer, à créer « comme si » tout allait bien, comme si les adultes avaient pris la pleine mesure du problème que pose le changement climatique. Par ces grèves, les jeunes générations nous interpellent et nous demandent, à notre tour, de cesser de faire semblant, de cesser de faire comme si de rien n'était.

Ce que Greta, et, à ses côtés, des dizaines de milliers de jeunes, demandent est aussi simple que radical: laisser les combustibles fossiles dans le sol. Mais ces jeunes affirment clairement qu'il n'est plus temps d'attendre comme l'expliquait Greta au forum de Davos en janvier dernier: « les adultes répètent sans cesse qu'ils ont une dette envers les jeunes, qu'il faut leur donner de l'espoir. Mais je ne veux pas de votre espoir. Je ne veux pas que vous soyez plein d'espoir. Je veux que vous paniquiez. Je veux que vous ressentiez la peur que je ressens tous les jours. Et je veux que vous agissiez. [...] Certains disent qu'il ne faut pas prendre la voie de l'activisme, que nous devrions laisser cela aux politiciens et juste voter pour des changements. Mais que faire quand il n'y a pas de volonté politique? Que faire quand les politiques nécessaires ne sont mises en œuvre nulle part? ».

La puissance de ce mouvement spontané réside notamment dans sa capacité à

proposer une tactique simple, répliquable à l'infini, mais toutefois collective: en se réunissant chaque vendredi, les collégien-nes, lycéen-nes et étudiant-es cessent de penser et d'agir comme des individus, et s'organisent collectivement. C'est une étape décisive pour sortir du sentiment d'impuissance face à un problème aussi vaste et complexe que le réchauffement climatique et c'est un geste d'une maturité incroyable, qui rompt clairement avec les petits pas individuels (dont on connaît l'importance mais dont on éprouve depuis trop longtemps les limites).

Il y a là une candeur stratégique formidable. Pendant des années, les militant-es de ma génération ont poussé le mouvement pour la justice climatique, consacrant une énergie déraisonnable à construire des mobilisations, à arracher des victoires tout en reconnaissant que nous ne gagnions pas assez vite, et qu'en matière climatique, les victoires lentes et partielles sont malheureusement des défaites. Nous devons désormais apprendre à suivre cet élan sans chercher à l'orienter dans telle ou telle direction: « le changement est en cours, que vous le vouliez ou non », expliquait Greta lors de la dernière conférence de l'ONU sur le climat.

Bien sûr, comme tout mouvement spontané, l'épreuve de la durée sera décisive. La question est donc de savoir ce que nous pouvons faire en tant qu'adultes, pour nous assurer que l'élan ne se brise pas. Multiplier les conversations, en classe comme à l'extérieur des classes sur la question du réchauffement climatique, mais aussi sur l'importance des mobilisations citoyenne apparaît ici comme essentiel. ●

NICOLAS HAERINGER,
CHARGÉ DE CAMPAGNE POUR 350.ORG



Palestine: l'inhumanité au jour le jour

Au sein d'une délégation syndicale militante d'Île-de-France (FSU, CGT, FO, Solidaires), nous nous sommes rendus en Palestine en novembre dernier.

Paysan-nes, syndicalistes ou membres d'associations, les femmes et les hommes que nous avons rencontrés nous ont demandé de témoigner à notre retour de leurs conditions de vies, de leur lutte pour continuer à exister en tant que Palestinien-nes.

Ce qui prédomine, c'est la sensation d'oppression, la police armée, le mur, les miradors, les barbelés, les check points, etc.

WE WILL RETURN



PHOTOS: PIERRE

BASSIMA, infirmière et ambulancière à Jérusalem, a mis fin à ses études pour apporter des soins dans les camps de réfugié-es, après que son frère et sa sœur ont été gravement blessé-es par des balles explosives lors de la première intifada. Pour exercer, elle a dû obtenir une certification, accessible seulement aux Israélien-nes ou aux Palestinien-nes possédant la carte de résident-e de Jérusalem. Elle fut la seule Palestinienne de sa promotion à décrocher ce fameux sésame. Les Palestinien-nes ont développé leur propre système d'urgences car en cas d'affrontements, les ambulances israéliennes mettent beaucoup de temps à arriver, avec souvent des militaires à leur bord, et le risque pour les militant-es de finir en prison.

BASSIMA, originaire de Bethléem, obtient une carte de résidente à Jérusalem après son mariage. Elle fait partie de la minorité (14 %) des femmes palestiniennes officiellement actives bien qu'elles soient très nombreuses à travailler dans le secteur informel. Avec ses collègues, elles se battent pour assurer leurs interventions, régulièrement empêchées par la police. En 2017, les soldats viennent confisquer le corps d'un « martyr » décédé à l'hôpital palestinien situé sur le Mont des oliviers. Bassima s'interpose et est frappée dans le dos: trois vertèbres touchées! Le corps a finalement pu être conservé et enterré par les Palestinien-nes. Le droit à la santé et à la sécurité n'existe pas pour cette partie de la population.

DUA'A nous explique que militer syndicalement en Cisjordanie est particulièrement difficile. L'autorité palestinienne freinant la création des syndicats sur les lieux de travail. L'enjeu, avant tout: mobiliser les jeunes pour la liberté d'expression et les droits syndicaux. 80 % des travailleur-ses palestinien-nes travaillent sans que la loi du travail ne leur soit applicable. Les patrons ne déclarent que 9 jours d'exercice par mois pour rester en dessous du minimum exigible et ne pas verser les cotisations. Qui ne sont d'ailleurs pas reversées aux travailleur-ses, mais confisquées par le syndicat israélien Histadrout, auquel il est obligatoire d'adhérer et de verser 1 %

de son salaire, sans aucune contrepartie pour les Palestinien-nes. 36 % gagnent moins que le salaire minimum déjà très insuffisant pour vivre dignement, 26 % de la population est au chômage en Cisjordanie, 60 % à Gaza. Celles et ceux qui travaillent de l'autre côté du Mur doivent payer jusqu'à 900 shekels à la mafia qui délivre les permis, et attendre des heures aux check points et pour travailler côté israélien.

Vivre en Palestine, c'est lutter chaque jour pour y rester. **IBRA-**

HIM, président de l'association des producteurs agricoles de la région de Bethléem, est confronté aux colons qui détruisent son matériel ou se baignent nus dans ses bassins d'irrigation. Ils ont construit d'immenses cités-dortoirs sur les collines qui encerclent la vallée où poussent ses oliviers. Les paysan-nes doivent se battre pour l'accès à l'eau, que s'octroient les colons. Les colonies sont desservies en eau courante, alors que les palestinien-nes doivent être pourvu-es de réservoirs sur les toits pour stocker l'eau fournie avec parcimonie quelques heures toutes les trois semaines!

L'une de ces Palestinien-nes, **AYET TAMIMI** qui lutte pour conserver son village est connue pour avoir giflé un soldat dans la cour de sa maison. Elle a fêté son 17^{ème} anniversaire en prison. Son village, Nabi Saleh, fait face au harcèlement permanent des colons, de l'armée. Résultat: de nombreux blessé-es, voire des morts parmi les enfants.

Impossible de livrer les témoignages de tous les militant-es, israélien-nes (responsable du PC Israélien, De-Colonizer - association de la gauche antisioniste israélienne) ou palestinien-nes (responsable de la campagne BDS) qui nous ont reçu-es, mais tou-tes ont dénoncé la politique d'Apartheid qui discrimine une population, certains responsables politiques visant le nettoyage ethnique pour la conquête du « Grand Israël ». Malgré la difficulté, nos interlocutrices, n'en déplaise au gouvernement français et à tous les lanceurs de haine, ont été très clair-es: leur combat ne vise pas les Juifs mais le sionisme en tant qu'idéologie menant à cette politique coloniale et raciste. ●



Camp de réfugiés d'Aida au nord de Bethléem.



Manif à Ramallah.